

NOTICE

SUR LA

VALLÉE DU LAC DE JOUX

lue à la réunion de la Société vaudoise d'utilité publique
au Sentier, le 30 juillet 1863,

PAR

LUCIEN REYMOND

GARDE-FORÊSTIER CHEF AU SOLLIAT



LAUSANNE

GEORGES BRIDEL ÉDITEUR

—
1864

NOTICE

SUR LA

VALLÉE DU LAC DE JOUX

Situation et climat. — La Vallée du lac de Joux tire son nom de son lac, isolé autrefois et perdu pour ainsi dire au milieu de vastes forêts de sapins¹.

Par sa latitude et sa hauteur cette contrée semblerait devoir jouir d'une température plus douce et produire des blés et des fruits, mais diverses causes accidentelles et particulières concourent à y augmenter l'âpreté du climat et la rigueur des hivers. La fertilité des vallées est en rapport avec leur élévation au-dessus de la mer et avec leur éloignement de l'équateur,

¹ Le mot *Joux*, en vieux langage, désignait une forêt de sapins. De là est dérivé le verbe *déjourer* (dédzorâ) employé encore par nos bûcherons pour dire *sortir le bois de la forêt*. Ce mot ne peut, comme beaucoup de ceux du bon vieux patois, être rendu que par une phrase entière.

toutes conditions égales du reste ; mais cette règle générale se modifie sans cesse par suite de circonstances locales. Elle est aussi en l'apport avec l'élévation des montagnes voisines, avec leur inclinaison, leur orientation etc. Dans les Alpes les vallées sont beaucoup plus productives que dans le Jura, à hauteur égale, parce qu'elles sont plus abritées et encaissées dans des chaînons plus élevés. De plus le Jura, qui sert d'abri aux Alpes, n'en a point pour lui-même, il reçoit directement les vents froids du nord, ce qui peut être cause d'un phénomène digne d'être signalé, c'est que la neige tombe d'ordinaire en plus grande quantité sur le mont Risoud et sur les chaînons parallèles à l'occident que sur le mont Tendre qui est pourtant plus élevé¹. Les vallées de cette grande chaîne de montagnes sont presque toutes ouvertes à la bise. Celle du lac de Joux en particulier se trouve fermée au levant par un chaînon élevé, le mont Tendre, et ne l'est au couchant que par le Risoud, sommité peu saillante qui ne donne qu'un abri incomplet. Sa direction et son inclinaison au N.-O. sont encore autant de conditions défavorables.

De la réunion de toutes ces circonstances il résulte que le climat y est rude, les hivers longs et rigoureux ; la neige, qui y tombe avec abondance, reste tard au printemps, souvent jusqu'en mai dans le fond du vallon, et jusqu'en juin sur les montagnes ; sa quantité varie beaucoup d'une année à l'autre, mais il n'est pas rare d'en mesurer 40 à 12 pieds de hauteur sur le sommet du Risoud.

Géologie. — La base minéralogique est celle de tout le Jura, c'est-à-dire les roches calcaires de l'époque tertiaire. Le néocomien ou calcaire jaune, qui servait jadis à la construction des villes romaines de l'Helvétie et qu'on croyait ne pouvoir trouver qu'à Neuchâtel, existe en abondance au pied des deux versants du vallon ; il y forme la base de la plus grande

¹ Le Risoud a une altitude de 4586 pieds au-dessus de la mer et le mont Tendre a 5660 pieds, la dent de Vaulion 4920. Le lac de Joux est à 3363 pieds. Le village du Sentier à 3420. Le Lieu et le Brassus ont une altitude égale de 3456 pieds.

partie de nos champs et de nos prés. Un fait digne de remarque c'est que presque tous les premiers établissements de notre contrée et nos anciens hameaux ont été bâtis sur le néocomien ; cela vient de ce que cette roche sert toujours de base à des terrains fertiles. Au-dessus, en gravissant les coteaux opposés, on trouve d'abord l'urgonien et le valangien, ensuite une zone de corallien et enfin le jurassique, qui forme les crêtes des montagnes. Ces roches sont abondantes en pétrifications et en empreintes organiques : on y trouve des térébratules en grand nombre, des ammonites, bélemnites, oursins, bivalves, polypiers, madrépores, coquillages divers et très variés, etc. Quelques couches, notamment dans le valangien, sont d'un grain très fin, susceptible de se marbrer et donnent d'excellente pierre de taille. Une roche grisâtre, qu'on trouve dans quelques localités, intercalée le plus souvent dans les couches de valangien, est la dolomie. Elle servait anciennement à la construction des fours de la contrée, c'est pourquoi on l'appelle improprement molasse.

Ces différents calcaires sont disposés par zones longitudinales et parallèles au vallon. Cette régularité, qu'on remarque dans tout le Jura et qui lui donne un aspect monotone, souvent ennuyeux, vient de ce que le soulèvement de ces couches a eu lieu sans secousses, d'une manière lente, tandis que les Alpes doivent leurs pointes saillantes et leurs profondes déchirures à un mouvement brusque et subit, postérieur à celui du Jura.

On ne trouve aucun débris des roches granitiques ; les blocs erratiques se sont tous arrêtés contre le versant oriental du mont Tendre, aucun n'est parvenu de l'autre côté. Par contre, la vallée proprement dite est formée de mamelons plus ou moins considérables, qui ne sont autres que des moraines ou dépôts erratiques. Ce sont des amas de matériaux composés de couches irrégulières, de marne, chaille¹, sables, etc., qui

¹ Ce mot *chaille* n'est pas admis par la science, mais il est en usage à la vallée et dans d'autres contrées ; il désigne une espèce de marne sableuse dans laquelle entre en mélange une forte proportion de gravier.

reposent sur une immense couche de gravier, recouverte de terre glaise formant le fond du vallon.

En fait de métaux nous n'avons que le fer ; il en existe dans le Risoud plusieurs filons, qui à plusieurs époques, dans les derniers siècles, ont été exploités sur une assez grande échelle. Des hauts fourneaux ont été pour cela établis jadis aux Charbonnières, au Bas-du-Chenit, au Brassus et à l'Abbaye. La pénurie de bois et aussi le peu de richesse de ces filons ont été cause de leur abandon. La dent de Vaulion a acquis une certaine réputation par ses prétendues mines d'or ; mais on peut tenir pour à peu près certain que ce métal, plus dangereux encore qu'utile, en est totalement absent et que ces riches et introuvables gisements aurifères n'existent que dans l'imagination exaltée de quelques infatigables mineurs. Aussi presque tous les pauvres diables qui y ont travaillé ont perdu leur temps, leur fortune et leur santé pour ne récolter autre chose que des cailloux. Il est bien à désirer que les progrès de l'instruction viennent bientôt faire disparaître les croyances populaires et les ridicules histoires qu'on raconte encore au sujet de cette montagne.

On a quelques indices de l'existence d'une houillère au hameau de Sur-le-Crêt, mais aucun travail n'a été entrepris dans le but de s'assurer de son importance. Grâce aux soins de la municipalité du Chenit et pour satisfaire aux vœux émis depuis longtemps par la population, on a découvert en abondance de la terre propre à la confection de la tuile ; seulement il nous manque le sable siliceux, indispensable pour cette fabrication. A ce sujet on se demande comment les verreries qui ont existé autrefois dans plusieurs localités de la vallée, notamment en Pré-Rodet et à la Fontaine-du-Planoz, se procuraient cette matière première. Il est probable qu'elles la faisaient venir de la plaine ou du vallon voisin de Chaux-Neuve en France, où l'on en trouve en abondance¹. Il existe une

¹ Ces verreries ont eu livré de leurs produits au commerce, mais en petite quantité. Il paraît que les concessions que quelques propriétaires obtenaient pour un établissement de ce genre étaient deman-
(suite de la note page suivante)

source d'eau minérale excellente sur la montagne dite la Burtignère ; des travaux de creusage, qui y furent entrepris il y a quelques années et mal exécutés, l'ont mélangée avec celle des marais environnants. Mais avec un peu de connaissance, du courage et de la persévérance, on parviendrait facilement à retrouver la source primitive, à fonder un établissement d'une grande utilité et d'une importance considérable pour la contrée,

On possède aussi une mine d'asphalte au pied de la dent de Vaultion, mais jusqu'à présent l'exploitation n'en a eu lieu que d'une manière imparfaite.

La position et l'inclinaison des couches présentent des deux côtés du vallon des caractères distincts : au versant occidental du mont Tendre elles sont inclinées, mais régulières, ne présentant que peu de brisures. Les eaux y sont abondantes ; arrêtées dans leur cours près de la surface par l'extrémité supérieure des couches inférieures plus inclinées, elles jaillissent en sources nombreuses, qui donnent naissance à un grand nombre de ruisseaux, dont les principaux sont le Brassus, le Byblanc et la Lionne. Au versant oriental du Risoud, la pente est peu sensible, les couches placées verticalement laissent entre elles des intervalles ou fissures souvent profondes et dangereuses, appelées dans la contrée *baumes* ou *lésinnes*. Les eaux y sont très rares ; on fait souvent plusieurs lieues sans rencontrer une seule source ; le terrain y est très disposé à la sécheresse, malgré la quantité quelquefois prodigieuse de neige et de pluie qui y tombe. La plus grande partie de cette eau, après être descendue à une grande profondeur, coule lentement à l'est contre le fond de la vallée, elle arrive contre la ligne de rochers appelée la Côte, qui longe le milieu de la vallée et la divise en deux parties ; là elle est momentanément retenue et forme dans plusieurs endroits de grands réservoirs souterrains, notamment au Lieu et derrière la Côte, lesquels, selon toute apparence, servent à alimenter la source de l'Orbe.

dées en vue de pouvoir exploiter les forêts et d'en tirer un autre parti que celui de faire du verre.

Ce fait, un peu aventuré en apparence, a été confirmé par plusieurs expériences qui lui donnent le cachet de la réalité. On a vu plusieurs fois, notamment à l'époque des batardeaux construits pour dessécher le lac Brenet, les entonnoirs de Bonport rester à sec pendant plusieurs semaines sans que la rivière ait diminué à Vallorbes, tandis qu'il en résultait le dessèchement de plusieurs sources dans le vallon de la Mouthe. On put s'assurer alors, par exemple, que le Creux-du-martinet, entonnoir situé près de Bonport, servait à alimenter les sources du village du Métablier¹.

Par là il paraît assez clairement démontré que les eaux qui se jettent dans les entonnoirs du lac Brenet vont jaillir de l'autre côté du Risoud, et que celles de la partie occidentale de la vallée s'en vont à Vallorbes. C'est le moment d'arrêt que subissent ces dernières contre la Côte qui a provoqué la formation de ces grandes tourbières que l'on trouve dès le Séchay jusque Derrière-la-Côte. Elles ne sont interrompues que vis-à-vis des coupures existant aux rochers de la dite Côte, en Combe-Noire, au Solliat et à la Combe-du-Moussillon. Sans ces voies d'écoulement, préparées par la main prévoyante de la nature, ces localités ne seraient que de vastes marais tourbeux.

La couche de terre végétale ou humus qui recouvre ces différents terrains, est mince en général, mais composée en grande partie des détritits des végétaux laissés par les forêts ; elle est très féconde, sa force végétative est puissante pendant le court laps de temps qu'elle est en mouvement. C'est à tort qu'on dit ordinairement que le sol de la vallée est mauvais ; il est très bon au contraire ; c'est le climat qui par sa rigueur en entrave et arrête la puissance productive.

Hydrographie. — La Vallée a ses rivières et ses lacs à elle ; elle a eu aussi ses petits déluges particuliers, ses révolutions neptuniennes en miniature. Les lacs de Joux et de Brenet sont formés par la rivière de l'Orbe, qui prend sa source au lac des

¹ Village à environ une lieue au S.-O. de Jougne, mais situé plus bas.

Rousses, appelé autrefois lac *Quinzonnet* ; elle coule par le plus bas du vallon et est grossie considérablement en route par un grand nombre d'affluents. Plusieurs observations semblent indiquer d'une manière assez évidente que, dans l'origine, à une époque antérieure à tous les documents historiques et à toutes les traditions, le lac de Joux s'élevait beaucoup plus haut qu'aujourd'hui ; les dépôts de graviers, la configuration du sol font voir que ses rives ont battu jadis plus haut contre les versants des montagnes. Son lit s'étendait aussi plus au vent ; il a été refoulé insensiblement, par les dépôts de la rivière, dans l'emplacement qu'il occupe actuellement. La petite éminence à bise du Sentier, qu'on appelle les Crétets, est l'ancienne rive. Il est devenu ensuite plus bas qu'il n'est maintenant : des documents authentiques nous apprennent que, dans le commencement du XVII^e siècle (en 1623 il paraît), un nommé Hippolyte Rigaud, de Genève, propriétaire d'un moulin en Bonport, boucha un entonnoir important situé dans les environs. On n'est pas très fixé sur les détails de cette affaire ; quoi qu'il en soit, il y eut à cette époque une crue sensible du niveau ordinaire du lac, une étendue considérable de prés ont été dès lors occupés par les eaux ; plusieurs habitations aux Bioux, aux Esserts-de-Rive, au Rocheray, ainsi que des usines sur le bord du lac Brenet, durent être abandonnées. On dit que Rigaud, effrayé des conséquences, imprévues peut-être, de son ouvrage, s'enfuit de la contrée pour éviter les effets de la colère publique¹. Plus tard on a trouvé d'autres entonnoirs secondaires tamponnés avec des chiffons.

Il est bon néanmoins d'observer ici que l'on exagère en général sa petitesse d'alors ; l'examen du canal qui relie les deux lacs fait voir qu'il a pour base un rocher, prolongement de celui des Epinettes. C'est pourquoi sa profondeur, qui n'est pas grande, n'a pu varier. La hauteur moyenne du lac à cette époque était peu au-dessous de ce qu'elle a été ces dernières

¹ LL. EE. firent faire une enquête. Rigaud, jugé en contumace, fut condamné lui et ses descendants, à déboucher cet entonnoir à leurs frais. Mais ces messieurs n'ont jamais essayé de s'exécuter.

années au temps des basses eaux. Pour qu'il devînt plus bas et pour rendre possible l'opinion des personnes qui croient qu'il n'y avait que la rivière, il faudrait admettre un écoulement considérable au fond du grand lac, or cette hypothèse n'a aucun fondement.

Des recherches toujours infructueuses ont été plusieurs fois tentées pour retrouver cet entonnoir Rigaud. Il devait être grand et situé très bas dans le lac ; car, selon toutes les apparences, la crue des eaux a été plus grande au lac Brenet que dans celui de Joux, elles tombaient ou tout au moins descendaient du dernier au premier, où elles ne faisaient que passer rapidement ; une partie considérable du terrain occupé par le lac Brenet actuel était de bons prés, qui n'étaient que momentanément et à de rares intervalles couverts par les eaux. Ce fait, qui s'est conservé par tradition dans la mémoire des vieillards de la contrée, est confirmé dans des documents publiés par M. Frédéric de Gingins, où l'on voit que ce petit lac n'était qu'un réservoir ou une piscine. Ce nom de Brenet, qu'on prononçait Brunet dans l'origine, est antérieur à la colonisation de la vallée et paraît dériver du mot celtique *Brunaid* qui désignait une chute d'eau, ou, ce qui est synonyme, le saut de la rivière.

De tout cela on peut conclure qu'il serait à peu près impossible de retrouver cet ancien entonnoir, qui doit être ensablé et couvert par des amas de matériaux entraînés par les eaux, et que, parvint-on même à le déblayer, les résultats ne seraient pas ce que l'on croit en général. Dans l'état actuel des choses, ce que l'on pourrait faire de mieux ce serait d'abandonner les usines de Bonport, qui, quoi qu'on en dise, auront toujours intérêt à empêcher un grand abaissement du lac Brenet, ce serait de nettoyer et de rétablir la communication de l'entonnoir appelé la *cave à la metsire*, lequel est très grand et pourrait à lui seul absorber une quantité d'eau prodigieuse.

Ces précautions suffiraient pour empêcher le lac de monter jamais beaucoup au-dessus de ses limites ordinaires. Ce but est le seul qu'on doive raisonnablement chercher à atteindre. Ces variations ne doivent du reste pas étonner dans un lac qui

reçoit beaucoup d'eau et qui n'a d'autre écoulement que les fentes des rochers : ces eaux, dans leur travail incessant sur les rives, peuvent facilement, à un moment donné, ouvrir de nouvelles fissures ou en boucher d'anciennes ; de là un changement dans le niveau du lac. Aujourd'hui encore il ne faudrait qu'un mouvement dans les rochers de Bonport pour en boucher les entonnoirs et voir bientôt sous les eaux une partie considérable de la vallée : les villages de l'Abbaye et du Pont, une partie de celui des Charbonnières, le hameau du Rocheray et une partie de celui des Bioux seraient submergés. Aussi on ne peut porter une trop grande attention sur ce point, qui, comme on le voit, est d'une haute importance pour notre contrée.

On ne parviendra à parer à ces éventualités d'une manière complète qu'en creusant un canal suffisamment profond débouchant sur Vallorbes. Mais cette construction, pour être en apparence avantageuse à la vallée, offrirait d'autre côté des désavantages plus grands encore. La quantité d'eau qui tombe dans le bassin de notre vallon depuis les Rousses est prodigieuse ; si elle n'était retenue dans nos lacs et nos réservoirs souterrains, d'où elle s'échappe d'une manière régulière et continue, elle tomberait directement sur Vallorbes, quelquefois avec telle abondance qu'il en résulterait des désastres incalculables. Tout le bassin de l'Orbe serait exposé à des inondations fréquentes ; c'est pourquoi il faudrait encore y regarder à deux fois avant de modifier ce que la Providence, dans la sagesse de ses décrets, a établi pour le bien de tous.

Il y a de plus le lac de Ter, entre les villages du Lieu et du Séchay ; la surface en est petite et la profondeur considérable ; il ne reçoit qu'un faible ruisseau et n'a pas d'écoulement connu. Son nom dérive du mot patois *laytel*, qui signifie petit lac¹.

Il en existait un quatrième qui figure encore sur les anciennes cartes au S.-O. du village des Charbonnières, à l'endroit appelé le *prés de l'étang*. Il servait de source à un pe-

¹ Les prés des bords de ce lac s'appelaient autrefois les *Laytelles*.

tit ruisseau qui traversait le village¹ et fut desséché par un canal construit en 1803. Il était très poissonneux.

Toutes nos tourbières ont, dans l'origine, été des fondrières, souvent vastes et profondes. La plus importante était au sud du village du Séchay. On y trouve encore du poisson. L'accroissement annuel de la tourbe, en exhaussant graduellement le sol, a fini par les faire disparaître. Le lac Ter subit la même loi ; avec le temps il ne formera à son tour qu'un marais tourbeux. Celui de Joux lui-même, qui reçoit continuellement des matériaux charriés par les eaux et n'en rend aucun, finira à la suite des siècles par se combler en grande partie. Cet exhaussement graduel du fond avance plus rapidement qu'on ne le suppose peut-être. Faute de données sur sa profondeur d'autrefois, on ne peut rien préciser là-dessus, si ce n'est qu'elle est moindre actuellement qu'on ne le croit en général. Elle est d'environ 50 pieds vis-à-vis du Rocheray et va en augmentant jusque près de l'Abbaye où l'on trouve environ 100 pieds d'eau. Le fond est parsemé de rochers saillants ; le principal se trouve à bise, chez Gros-Jean ; il traverse le lac et le partage en deux parties. Le reste est du sable mélangé de terre végétale et d'autres matières charriées, recouvertes sur une grande étendue de végétaux aquatiques.

Flore et sylviculture. — La Flore de notre contrée ne présente rien de particulier ; elle est assez semblable à celle du reste du Jura. Les espèces d'arbres qui de tout temps ont formé les massifs de nos forêts, sont le sapin rouge, le sapin blanc et le hêtre. Le premier gagne tous les jours du terrain aux dépens des deux autres essences et surtout de son congénère, qui ne forme plus de grands massifs comme autrefois ; cette circonstance est due aux coupes trop claires qui favorisent la reproduction de l'un et nuisent à celle des deux autres².

¹ C'est sur ce ruisseau que fut bâti plus tard le moulin appelé de la Sagne.

² Le sapin blanc a besoin d'ombrage pendant les premières années de son accroissement ; ensuite sa semence, plus lourde et moins abondante que celle du sapin rouge, se répand aussi beaucoup moins

(suite de la note page suivante)

Dans ces forêts croissent en mélange trois espèces d'érables, le plane, le sycomore et l'érable de montagne. Le frêne, l'alizier, le sorbier, l'ormeau, le tremble, quelquefois le tilleul, l'aune glutineux, le cytise, plusieurs saules, notamment le marceau, le blanc, le laurier, le glauque, etc., etc. Ensuite viennent un assez grand nombre d'arbrisseaux et d'arbustes, dont les principaux sont l'aubépine, la viorne cotonneuse, les chèvrefeuilles, le sureau, le noisetier ou coudrier, le genévrier, plusieurs groseilliers, le bois gentil, l'églantier, l'alizier nain, le bouleau nain (dans les marais), plusieurs espèces d'airelles, bruyères, etc. On trouve quelques poiriers et pommiers sauvages aux côtes du Rocheray. Dans les jardins, nous cultivons les lilas et plusieurs espèces de rosiers.

L'administration cantonale a essayé d'implanter le mélèze dans les clairières de la forêt du Risoud ; mais ces essais n'ont qu'imparfaitement réussi. Il semble d'abord que cet arbre, qui croît à une grande hauteur dans les Alpes, devrait s'acclimater dans le Jura ; mais une circonstance qui gêne beaucoup son développement et sur laquelle on n'avait pas compté, c'est que sa fibre ligneuse, bien moins résistante que celle du sapin, ne peut supporter les masses de neige qui tombent sur nos montagnes. Une fois ployés, les mélèzes ne peuvent plus se redresser ; aussi les quelques sujets que nous possédons sont courbés, rabougris et ne donneront jamais rien. Il paraît que dans les hautes régions alpines où cet arbre croît en massifs, la neige tombe plus légère et moins chargée d'eau que dans les régions moyennes du Jura.

Nous avons aussi la *daille* (*pinus pumilio*), mais par une de ces anomalies fréquentes dans la nature et contrairement aux habitudes de cet arbre, on ne le trouve que dans les tourbières, où il ne fait que végéter ; ses caractères y sont tellement dégénérés qu'on a peine à le reconnaître ; il y croît en mélange avec le bouleau.

au loin. Ces deux circonstances expliquent pourquoi cette essence ne se conserve que dans les anciennes futaies et fait presque complètement défaut dans les jeunes recrus.

Excepté sur les propriétés cantonales et communales, les restes des antiques futaies disparaissent graduellement. Par contre, des repeuplements naturels considérables apparaissent sur les pâturages et pareront un peu pour l'avenir aux suites funestes du déboisement. Malgré des brèches assez considérables qu'y font, pour leur charbon, les usines de Vallorbes, on peut espérer de laisser aux générations futures un assez beau capital forestier.

Les arbres d'agrément qui réussissent le mieux et dont la plantation doit être recommandée sont l'ormeau, le tilleul, le peuplier de Canada, le plane et le sycomore ; le frêne et le bouleau viennent ensuite. Quelques marronniers ont bien réussi.

En fait d'arbres fruitiers, on ne trouve que des cerisiers et quelques pruniers, rarement des pommiers et des poiriers. Les gelées du printemps et de l'été empêchent la récolte des fruits et même détruisent de temps en temps les arbres¹.

Les plantes herbacées sont nombreuses et variées ; nos montagnes fournissent un bon contingent de matériaux aux pharmaciens. Sur les pâturages on trouve quelques narcisses, un pigamon, l'arabette, la lunaire vivace, le tabouret, l'héliantheme, le rossolis à feuilles rondes, quelques œillets, le millepertuis, l'herbe à Robert, le genêt poilu, les ronces, fraisiers, framboisiers, plusieurs potentilles, l'argentine, quelques épilobes, un orpin, l'athamante, quelques gaillets, la valériane, le circe laineux, le rosage ferrugineux, le melinet glabre, plusieurs gentianées, digitales, véroniques, daphné, ellébore, thésion, azaret, euphorbes, rumex, muguet, thym, verâtre, séslerie, paturins, fétuques, élyme, nard, etc. Dans les hautes forêts on rencontre entre autres la cacalia, le laiteron, quelques hépatices, un grand nombre de fougères, mousses, lichens, etc.

¹ Au milieu du siècle passé il y avait beaucoup plus d'arbres fruitiers à la Vallée que maintenant, Ils furent presque tous détruits par le froid d'un hiver rigoureux aux environs de 1770.

Nos prés offrent la bugrane ou arrête-boeuf, plusieurs espèces de trèfles, la pimpinelle, la saxifrage œil de bouc, le taconnet, scabieuse, neslie, un grand n ombre d'ombellifères, de violariées, de renonculacées, une crépide, une épervière, plusieurs campanules, la sauge des prés, la scheuzérie, la civette, colchique d'automne, carex, chiendent, séné des prés, flouve, plantain, panic pied-de-coq, primevères, fenouil, etc.

D'autres croissent dans les fossés, sur les bords des rivières, étalent leurs pétales sur la surface des eaux ou dressent leurs tiges superbes dans la fange des marais : c'est le napel, le nuphar, la braya, l'alsine, la sabline ciliée, quelques stellaires, la camarine noire, le circe des ruisseaux, la scorsonère naine, l'andromède, la swertie, plusieurs potamogétons, quelques orchidées, un grand nombre de joncacées, notamment le jonc alpin, quelques scirpes, linaigrettes, characées, lycopodes, etc.

Parmi les champignons comestibles on distingue la morille, le mousseron, la mэрule chanterelle, la chevrette ou corail, la garigue délicieuse, etc. Parmi les vénéneux ou réputés tels on trouve en abondance plusieurs agarics, champignons de couche, lycoperdons, bolets, etc.

On ne cultive sur une échelle un peu grande que l'orge et l'avoine, rarement le seigle ; le froment mэрit encore dans les bonnes expositions, mais, il n'est pas de bonne qualité. On ne sème guère de foin artificiel que l'esparcette ; nos prés se gazonnent facilement et naturellement après avoir été cultivés. Ces céréales étaient autrefois la nourriture des habitants, mais la main d'œuvre étant devenue chère, le produit en est en grande partie absorbé par les frais de labour. La récolte importante est le fourrage.

Il y a un siècle et demi environ, on ne cultivait pas de légumes ; dès lors nos jardins potagers se sont enrichis d'un grand nombre d'espèces, les choux, raves, choux-raves, plusieurs carottes, salade, laitues, etc. ; oignons, poireaux, aulx, cerfeuil, épinard, persil, marjolaine, serpolet, hysope, pois,

etc.¹ Plusieurs espèces qui y sont encore inconnues pourraient y être cultivées avec avantage. La culture des pommes de terre a pris une grande extension et est aujourd'hui un revenu important.

Faune. — La faune de la Vallée n'est pas riche. Autrefois les sangliers, les cerfs, les chevreuils peuplaient nos forêts ; les lynx ou loups cerviers prêtaient aux récits superstitieux de nos crédules ancêtres. Mais tous ces animaux ont disparu. Quelques chevreuils seulement ont reparu depuis quelques années dans le Risoud. Il est bien à désirer que les lois, secondées par une bonne police et par le bon vouloir des habitants, protègent ces intéressants et inoffensifs animaux et leur permettent, en se multipliant, de redonner un peu de mouvement et de vie à nos vastes solitudes.

Les loups, qui parcouraient le pays par troupes nombreuses, n'ont pas fait acte de présence depuis près de vingt ans. Les ours ont toujours habité le versant oriental du mont Tendre ; néanmoins il faisaient de fréquentes apparitions de l'autre côté.

Aujourd'hui il ne nous reste parmi les rongeurs² que le lièvre, l'écureuil, le loir, le lérot, le muscardin³, la souris et le mulot. Les digitigrades sont : le renard, la fouine, le putois, la

¹ Ces légumes qui croissent dans la montagne, sont en général réputés pour leur qualité et leur délicatesse, surtout les choux rouges, qui, pour le dire en passant, ne sont qu'une variété des blancs de la plaine.

² Je crois devoir expliquer à mes jeunes lecteurs peu familiarisés avec les termes scientifiques que l'on entend par *rongeurs* les animaux mammifères ou à mamelles qui sont munis de deux dents incisives tranchantes sur le devant de chaque mâchoire. Les *digitigrades* sont ceux qui marchent sur le bout des ongles, et les *plantigrades* ceux qui posent la plante du pied.

³ Ces trois derniers animaux sont confondus sous le nom de rat. Le lérot se distingue du loir par la couleur blanche du dessous de son cou et de son estomac ; le muscardin est de couleur jaune et niche sur les arbres.

belette, l'hermine, et la martre¹. Quelques loutres apparaissent encore sur les bords de l'Orbe et dans les marais du Séchay. Parmi les plantigrades on distingue le blaireau (*tasson*), le hérisson, la musaraigne et la taupe².

L'ordre des oiseaux le plus nombreux est celui des passe-reaux granivores et omnivores, parmi lesquels on distingue les moineaux, deux espèces de merles, les grives, grosses et petites, les geais, traquets, roitelets, bergeronnettes, deux espèces d'alouettes, becs croisés, étourneaux, corbeaux, corneilles, fauvettes, serins, linottes, deux espèces d'hirondelles, pinsons, chardonnerets, bouvreuils ou pivoines, rouges-gorges, mésanges, verdiers, quelques pies, etc. Parmi les grimpeurs ou distingue deux espèces de pics et le coucou.

Nous avons quelques gallinacés ; le ramier, le grand tétaras ou coq de bruyère et la gelinotte habitent les hautes futaies ; la caille et le roi de caille peuplent nos prairies. La poule commune, avec l'espèce dite de Cochinchine et le pigeon sont les seuls oiseaux domestiques. Les carnassiers sont le milan, la buse et l'épervier. Un seul palmipède, le canard, mérite d'être signalé. Les seuls nocturnes que nous possédons sont la chouette et la chauve-souris³ ; quelquefois, mais très rarement on aperçoit le grand-duc. Il y a de plus un grand nombre d'oiseaux de passage, qui s'arrêtent plus ou moins longtemps dans notre vallon, par exemple les bécasses, bécassines, hérons, perdrix, oies sauvages, vanneaux, mouettes, etc.

¹ Ce nom de martre est celui d'un genre de digitigrades, mais à la Vallée il désigne l'espèce dite des bois, qui habite les forêts écartées ; c'est dans cette acception qu'il est employé ici.

² On trouve quelquefois des taupes de couleur blanc sale tirant sur le jaune, qui ne sont peut-être qu'une variété de l'espèce commune. La musaraigne est l'animal qu'on trouve dans nos étables et est connu sous le nom de *mouset*.

³ La chauve-souris est indiquée ici avec les oiseaux nocturnes parce qu'elle a quelque analogie avec eux, mais elle se classe parmi les mammifères chéiroptères, c'est à dire qui ont les pattes antérieures garnies de membranes en forme d'ailes.

Les seuls reptiles dignes d'être signalés sont les vipères, les couleuvres et les orvets.

Les eaux sont peuplées de cinq espèces de poissons, le brochet, la truite, la lotte, la perche et le vengeron (*vairon*). Le lac de Ter a de plus la tanche, qui a disparu du lac de Joux, où il paraît qu'on la pêchait autrefois. Le brochet n'y existait pas dans l'origine ; il y fut introduit par les moines de l'Abbaye dans le XIII^e siècle.

Les écrevisses, apportées dans l'Orbe il y a peu d'années par un curé du bois d'Amont, s'y sont multipliées d'une manière prodigieuse.

Histoire et colonisation. — L'histoire de cette vallée est fort obscure, comme celle de toutes nos montagnes. Les seuls auteurs qui en donnent quelques détails sont M. Frédéric de Gingins La Sarra et notre combourgeois M. J.D. Nicole ; tous les documents recueillis par eux ne remontent qu'au XII^e siècle, époque de la fondation du couvent de l'Abbaye. Les annales de ce monastère nous ont appris qu'un essai de colonisation avait été entrepris au Lieu déjà dans les premiers siècles de l'ère chrétienne par les moines de St.-Oyens de Joux (St.-Claude, dans le Jura français) sous le patronage de Pontius ou dom Poncet, personnage peu connu, mais qui a acquis une certaine célébrité dans l'histoire fort vague de cette époque reculée. Des défrichements eurent lieu, mais on ignore la date exacte de cet établissement, sa durée et les causes de son abandon.

Des auteurs français nous apprennent que dès sa fondation, l'Abbaye de St. Oyens de Joux ou du Condat, jeta à travers les montagnes du Jura de pieux solitaires pour le défricher ; ainsi l'on voit un de ces moines, Pontius, fonder en 523 le monastère d'Illy¹ au milieu d'une petite île où se célébraient auparavant les mystères d'Isis². Ce Pontius est-il le

¹ Illy est situé au territoire des Petites-Miettes, département du Jura, canton de St.-Laurent. Ce monastère fut détruit en 1793.

² Isis était chez les païens la femme d'Osiris, dieu des Egyptiens, qui, dit-on, était le soleil.

même qui a fondé ensuite, ou à peu près à la même époque, le couvent du Lieu ? C'est ce qu'on ne peut affirmer, mais ce fait a beaucoup de vraisemblance, car il partit de St.-Oyens de Joux 20 autres religieux dans le but de porter la vie au sein des montagnes. Les uns se fixèrent à Illay, d'autres à Grandvaux¹, d'autres enfin au Lieu, etc. Quoi qu'il en soit, Pontius a laissé son nom dans notre vallée et une grande réputation de sainteté dans le pays.

A l'époque de la fondation du couvent de l'Abbaye, les moines de St.-Oyens de Joux, qui avaient dès longtemps déjà abandonné le Lieu, vinrent y habiter momentanément pour faire acte de présence et revendiquer les droits de pêche et autres, octroyés jadis à leurs confrères. Après qu'un arrangement fut intervenu entre les parties intéressées, ils quittèrent de nouveau et pour toujours la contrée. Cet établissement paraît avoir existé sur le petit mamelon situé à proximité au S.-O. du village actuel, où l'on découvre des traces d'anciennes masures. Son nom de *vieux motier* justifie cette conjecture, car chacun sait que le mot *motier* signifiait autrefois une église.

En dehors de ces quelques et bien faibles données, l'histoire de notre petit coin de pays est complètement perdue dans la nuit impénétrable des temps. Sans doute que le rude climat, le sol rebelle à la culture de cette sauvage contrée ont de tout temps effrayé les habitants de la plaine. Mais on ne peut admettre qu'elle ait été totalement inconnue dans l'antiquité. Ce vallon, avec ses lacs et ses rivières, devait avoir attiré l'attention des populations voisines, notamment de la ville d'*Urba*, située à proximité. Quelques vestiges nous indiquent que les hommes l'ont visitée et même habitée dans l'antiquité.

Les Gaulois ne pouvaient y venir faire la cueillette du gui de chêne, mais il est connu qu'ils fréquentaient les lieux les plus écartés et les plus impénétrables ; l'histoire nous apprend

¹ L'Abbaye de Grandvaux était située dans le même pays que la précédente ; elle cessa d'exister en 1710 ; son clocher fut transporté à l'église de la Chaux-de-Dombief.

entre autres choses que, pendant les derniers siècles de leur existence comme nation, ils s'enfonçaient dans les vastes solitudes de cette partie du Jura pour fuir la police et l'esclavage de leurs vainqueurs ; là, pendant longtemps les druides ont célébré les mystères et les cérémonies de leur culte, invoqué leur Dieu Teutatès et écouté les discours mystiques de leurs prophétesses. Mais ici, comme partout, ils n'ont rien laissé après eux, l'empreinte de leurs pas est complètement effacée du sol de nos montagnes.

Des meules à bras, dont les soldats romains se servaient en campagne, ont été trouvées au Brassus et en Groenroux. C'est un indice certain que les légions des Césars ont campé à l'ombre des sapins de notre vallon et que notre petit lac inconnu a vu flotter sur son humble rive ces aigles du Capitole qui ont conquis le monde.

Des fouilles faites autrefois au Brassus ont fait voir les restes d'antiques établissements et les débris d'anciennes usines, dont l'existence a dû être antérieure aux couvents de la contrée. Dans une localité marécageuse, au S.-O. du village du Lieu, en dehors de tout chemin connu, on a trouvé beaucoup autrefois, et l'on trouve encore aujourd'hui des fers de mulet. On sait que ces animaux, comme les chevaux, perdent facilement leurs fers dans les marais¹, mais pour expliquer leur présence en ce lieu on est forcé d'admettre un passage longtemps pratiqué, ou, ce qui est moins probable, l'anéantissement d'une grande caravane. En tous cas ce passage est antérieur à l'arrivée des moines à l'Abbaye² mais si

¹ Ce fait est dû à cette circonstance que les chevaux et mulets enfoncent dans les terrains marécageux, ce qui fait heurter les fers et provoquer leur chute et non pas du tout, comme le croient encore quelques personnes, à l'effet d'une plante.

² La seule hypothèse à ce sujet qui offre quelque apparence de réalité, c'est que c'est par-là que passaient peut-être les moines de St.-Claude dans leurs fréquents voyages au Lieu ; dans ce cas leur chemin aurait été celui des Grandes-Combes, par derrière les Grandes-Roches. A cette époque où le bas de la vallée était impénétrable ce passage était en effet le plus court et le plus direct pour se rendre à

(suite de la note page suivante)

tous ces faits établissent la présence d'anciens habitants, on ne peut rien préciser là-dessus, ni avancer autre chose que des conjectures souvent hasardées. Ce qu'il y a de certain, c'est que notre vallée, habitée jadis, a été ensuite abandonnée et est redevenue complètement déserte.

Cette dépopulation ne doit du reste pas étonner et date sans doute de l'invasion des hordes du Nord. A cette époque le pays de Vaud lui-même fut en grande partie rendu à l'état sauvage et inculte. Doit-on s'étonner que le souvenir de quelques cabanes de pêcheurs, de quelques huttes de vachers ou charbonniers ait échappé à la mémoire infidèle des hommes, tandis qu'on voit, non loin, de vastes cités changées en désert ; Orbe, Nyon, Carpentraz, etc. foulées aux pieds par les barbares ; les somptueux édifices d'Aventicum, ses théâtres, ses bains, ses temples, les riches palais de ses proconsuls, couverts par la mousse et cachés dans le sein de la terre ? Si aujourd'hui le soc de la charrue n'amenait de temps en temps quelques morceaux de ses chapiteaux, quelques débris de ses mosaïques à moitié usés par le temps, on ignorerait peut-être l'antique splendeur et jusqu'à l'emplacement de l'ancienne capitale de l'Helvétie : exemple frappant de la fragilité des grandeurs humaines et de la vanité des peuples.

Au commencement du XII^e siècle, St.-Norbert, pieux missionnaire de l'ordre des Prémontrés¹, natif de Cologne, poussé par le zèle évangélique, parcourait l'Europe pour prêcher la réforme des ordres religieux. Il marchait nu-pieds, s'imposait des macérations, convertissait les populations par son humilité et ses prédications. Après avoir parcouru la Bourgogne, il traversa le mont Risoud et arriva dans la partie septentrionale de la vallée, qu'il trouva complètement déserte et couverte de forêts. C'est alors qu'il conçut le projet de fonder un établisse-

St. Claude, il conserva longtemps une certaine importance. Les gens du Lieu ont conservé le droit d'y trajeter avec des chars.

¹ Les Prémontrés étaient un ordre religieux suivant la règle de St.-Augustin et tirant son nom de l'Abbaye de Prémontré, près de Laon, département de l'Aisne, où il a commencé.

ment sur les bords de la Lionne, projet qu'il exécuta en 1126. Une tradition porte qu'il n'y eut d'abord qu'une simple cellule, bâtie sur la montagne qui doit son nom d'*Hermitage* à cette circonstance¹.

Quoi qu'il en soit, cet établissement patronné par les barons de La Sarraz, propriétaires féodaux de la vallée, doté par toutes les familles nobles du pays de Vaud, enrichi par les dons pies, devint bientôt un des plus puissants et des plus importants monastères de l'Helvétie romande². Il prit d'abord le nom latin de *domus Dei* (maison Dieu), ensuite celui d'Abbaye de Cuarnens, et enfin celui d'Abbaye du lac de Joux. Il était dédié à Ste.-Marie-Madelaine, patronne du lac.

M. de Gingins nous apprend «que les Prémontrés étaient vêtus d'une longue robe blanche de laine grossière avec un sayon plus court de même étoffe ; leur chaperon ou chapeau était d'un gros feutre blanc. En hiver, ils se garantissaient contre les rigueurs du froid en s'enveloppant d'un ample manteau muni d'un capuchon de peau de mouton ou d'agneau. Ce costume leur fit donner par le peuple le nom de *moines blancs*.»

Soumis à la règle rigide de St.-Augustin, ils cultivaient eux-mêmes leurs vastes domaines et firent rapidement prospérer les biens de l'Abbaye. La plupart des terres données au couvent étaient encore en friche ; ce qui les obligea de construire dans plusieurs endroits des fermes ou granges, où un moine allait diriger les travaux. A mesure que les défrichements s'étendaient, la population s'agglomérait ; c'est ainsi que les villages de Bussy, Mont-la-ville, la Coudre, leur doivent leur origine.

¹ La fondation de ce couvent peut paraître un peu romanesque au premier abord, mais, pour quiconque est un peu initié aux mœurs religieuses de cette époque, il n'y a rien là d'extraordinaire.

² On peut voir dans l'ouvrage de Monsieur de Gingins, intitulé *Annales de l'Abbaye du lac de Joux*, l'histoire de ce couvent et des 32 abbés qui s'y sont succédé.

A la montagne, ils étendirent aussi la culture, l'élève et les soins du bétail. C'est à eux qu'il faut attribuer la fondation des anciens établissements dont on trouve les masures dans plusieurs localités. M. J.D. Nicole nous apprend que ces établissements servaient de refuges aux voyageurs allant à pied de St.-Cergues à Romainmôtier en suivant la Combe-des-Amburnez. Cela est vrai sans doute, mais il y a apparence que leur but principal était de servir de chalets aux moines qui y mettaient paître des troupeaux et établissaient ce qu'on appelait alors des *vacheries (fruitières)*. Le plus important de ces chalets paraît avoir existé sur la montagne de Bassine. Il y a environ 65 ans, des ouvriers bûcherons s'amuserent à en déblayer les masures, ils trouvèrent le foyer d'une vaste et ancienne cuisine et, dans une petite voûte taillée dans la pierre, un verre parfaitement conservé, sur lequel étaient gravés les noms du Christ et de la Vierge. De semblables établissements ont existé sur les montagnes de la Sèche, du Pré-de-l'haut, aux Chaumilles¹, lieu dit le Crêt-des-Idoles, etc.²

Le Mazel, au-dessus de l'Abbaye, était le pâturage destiné aux bêtes mises à l'engrais. Son nom dérive du vieux mot patois de la contrée *mazé*, qui signifie une pièce de bétail propre à être tuée.

Ces moines cherchèrent aussi dès l'origine à attirer des colons et à fixer des habitants dans la contrée ; ils leur offraient des avantages assez importants, tels que droit de bocherage ou de coupe, droit de pâturage, etc. ; mais, malgré leurs soins, cette colonisation avança lentement.

¹ Ce nom de *Chaumilles* n'est qu'une variante du mot *chaux*, très commun dans nos montagnes et qui signifiait, il paraît, une chaussée ou chemin. Cela s'explique d'autant mieux pour les chaumilles que ces montagnes joignent et même occupent une portion de l'ancienne *chaux de la Forma*, une des plus anciennes désignations locales connues.

² Le premier de ces établissements pourrait bien avoir été construit par les moines de St.-Cergues. Mais ce fait ne change rien au principe énoncé.

En 1303, c'est-à-dire 187 ans après la fondation de l'Abbaye, il n'y avait encore que les gens attachés au service du couvent, tels que valets, bûcherons, pêcheurs, bergers, etc. En 1304, Perrinet Bron devint abergataire des terres du Lieu de dom Poncet, où il s'établit. Ce premier habitant et ceux qui arrivèrent bientôt après lui furent sans doute attirés par les anciens défrichements faits par les moines de St.-Claude ; mais ce qui peut dans tous les temps avoir fait préférer cette localité par les premiers arrivants, ce sont probablement les excellents prés naturels de la Monille et des bords du lac de Ter, qui avaient une valeur relative bien plus grande encore à cette époque où toute la vallée était couverte de forêts. Faute, paraît-il, de désignation plus abrégée et plus positive, cette localité s'appelait alors et s'est appelée longtemps le Lieu ou l'endroit de l'ermite Pontius ou Poncet, et plus tard, par abréviation, le Lieu.

D'autres colons arrivèrent ensuite : la famille des Perrod, en 1330 environ ; Jean Abissaire, en 1370. Un grand nombre de familles commencent à apparaître à la même époque : ce sont les Martin, Pittet, Estiquaz, Gudrimaut, Hostoz, Meistre, Defontaines, Renaud, Meunier, Fin, Roy, Liardet, Turbillet ou Tribillet, Rouffet, Dusillet, Bastard, Bussy, etc. Parmi celles qui sont restées dans la contrée et qu'on peut appeler les familles mères de la vallée, on trouve déjà alors les Goy, Aubert, Piguët, Meylan, Reymond, Simon, Lugin. Leur origine n'est pas clairement connue. Les Goy paraissent être venus de Vaulion, où ils habitaient déjà dès le XII^e siècle. Les Aubert et les Piguët sont apparemment d'origine française ; les premiers se trouvent encore aujourd'hui à Dijon et les seconds aux environs de Bordeaux. Les Meylan se disent originaires du Milanais, mais rien ne justifie cette prétention.

On se fait du reste très souvent illusion sur ces origines : à cette époque reculée, les noms de famille n'étaient pas obligatoires, chaque individu prenait ou recevait une dénomination particulière, due souvent au hasard ou à une circonstance fortuite. Le fils prenait fréquemment un autre nom que le père, ce qui déroute complètement dans les recherches que l'on entreprend à ce sujet. Ainsi le nom de Reymond, très commun

alors dans toutes les classes de la société, n'était qu'un nom de baptême. Les premiers habitants du Lieu appelés de ce nom ne le portaient qu'à ce titre. Plusieurs individus étrangers les uns aux autres ont été les fondateurs de cette famille¹. Les Nicole, qui apparaissent un peu plus tard, doivent par la même circonstance leur origine au nom de Nicolas ; ce nom de baptême, après avoir subi plusieurs modifications dans son orthographe et dans sa prononciation, telles que Nécoulaz, Nicoulaz, etc., a formé le nom de la famille actuelle de Nicole. Les Simon doivent avoir une origine semblable.

C'est aussi par une combinaison pareille que la famille des Lugin a pris naissance à la vallée même et n'est qu'une branche de celle des Goy. Celle des Viande, éteinte aujourd'hui, est issue des Meylan ; un peu plus tard celle des Golaz le fut de celle des Lugin. Il peut en être arrivé de même pour plusieurs autres. Par la même raison des familles se sont éteintes en quittant leur nom primitif pour en prendre un autre.

Toutes ces familles paraissent s'être établies au Lieu ou dans les environs ; elles s'accrurent rapidement, car en 1395 elles comptaient 37 chefs ou faisant-feu. A cette époque une famille comprenait tous les fils et petits-fils d'un même chef. Ce mode de vivre n'était pas seulement un usage, mais une obligation résultant des lois de l'époque, qui, en vue de favoriser les défrichements, empêchaient le dédoublement des familles, ce qu'on ne pouvait obtenir qu'à la suite d'une demande fondée et motivée.

Des intérêts communs, relatifs à l'exploitation des pâturages et des fonds ruraux, engagèrent ces habitants à former une association. Ils fondèrent en 1395 la communauté du Lieu, à laquelle se joignirent plus tard les habitants venus dans les autres parties de la vallée, à mesure qu'ils arrivaient.

Les autorités communales d'alors étaient un corps de six notables, appelés Prud'hommes et deux recteurs ou syndics.

¹ Il y avait les Reymond-Meunier, Reymond-Naquicion, Reymond-Dusillet, etc.

Les premiers notables furent Jean Defontaines, Jean Pittet, Martin Estiquaz, Reymond-Meunier, Jean Aubert, et Pierre Meystre ; les deux premiers syndics furent Jean Simon et Pierre Hostoz.

Cette contrée était connue alors sous le nom de *Combe du Lieu*, d'où est dérivé le mot *Combié* ou habitant de la Combe, employé encore aujourd'hui par les villageois de la plaine.

Le Lieu devint une paroisse aux environs de 1450 ; elle était desservie par un chanoine. L'église, bâtie sur une petite éminence au N-O. du village, a servi plus tard à la célébration du culte protestant jusqu'en 1803. Auparavant les habitants se rendaient au temple du couvent de l'Abbaye. En 1470 commence à paraître la famille des Maréchaux¹.

Mais cette prospérité naissante subit un rude échec. Une dépopulation considérable eut lieu de 1470 à 1483, époque où il ne se trouve plus que 13 chefs de famille. Cette dépopulation coïncide avec celle qui se fit sentir dans tout le pays de Vaud à la suite des guerres de Bourgogne, mais ici elle doit, d'après Monsieur de Gingins, être attribuée au passage fréquent, des troupes italiennes plutôt qu'aux allemands, qui, selon toute apparence, ne vinrent pas à la Vallée. C'est alors que la plupart des anciennes familles disparurent de la contrée. L'aridité du sol et la rigueur du climat peuvent avoir contribué au départ de ces premiers colons, qui préféraient redescendre dans la plaine, où l'on trouve encore leurs descendants, notamment dans le district de Cossonay. Un fait digne de remarque, c'est que tous ou presque tous les colons venus de la plaine y sont retournés ; il n'y a eu que les Franc-comtois et les réfugiés des contrées éloignées qui aient pu se fixer à la Vallée d'une manière définitive ; peut-être parce qu'ils venaient de pays semblable et que, n'ayant pas à choisir en rai-

¹ L'origine de cette famille est inconnue, mais il est bien probable que ce nom vient d'une désignation donnée à un individu exerçant l'état de maréchal, car en patois ce mot se prononce *maréchaux* au singulier.

son de leur pauvreté, ils s'estimaient heureux de la position qui leur était offerte.

En 1480, un nommé Rochat Vuinet ou Vinet, originaire du village de Villedieu près de Mouthe, vint avec ses trois fils établir des usines à l'Abbaye. Il fut un des premiers habitants de cette partie de la contrée et le chef de la nombreuse famille des Rochat¹. Aux environs de 1520 deux de ses descendants (probablement ses petits-fils), Jean et Jacques Rochat, construisirent des usines sur l'eau de Bonport, appelée alors l'Embouchaz, et bâtirent une maison au bas du Crêt-de-l'Epine, où l'on appelle encore *les vieilles murailles* la première qui ait existé dans cette localité ; elle a été abandonnée dès lors.

En 1528, Claude d'Estavayer, abbé du lac de Joux et commanditaire du prieuré de Romainmôtier, concéda à Pierre Devely, autrement dit Valloton, une concession pour construire les premières forges qui aient existé à Vallorbes, lieu dit au Vivier, il lui accorda de plus le droit de coupe sans distinguer les limites des deux juridictions de la Vallée et de Romainmôtier, ce qui fut cause que les gens de Vallorbes s'avancèrent peu à peu jusqu'à la rive S.-O. du lac Brenet, où ils coupèrent et réduisirent en charbon les belles et vastes forêts de cette localité, qui prit alors le nom qu'elle a conservé de Charbonnières.

Ces coupes amenèrent des contestations nombreuses entre les communautés de Vallorbes et du Lieu. Après bien des difficultés elles tombèrent d'accord pour fixer les limites de leurs territoires telles qu'elles existent aujourd'hui, en prenant pour points principaux la dent de Chichevaux, le mont d'Orseyre, la roche des Ars et la fontaine de la Racine. Le rocher appelé dent de Chichevaux, avec la montagne de la Petite Dent dont il fait partie, avait été abergé² par les moines à un nommé

¹ La souche primitive de ces Rochat existe encore au village de Rochejean, près Villedieu.

² Le mot aberger signifiait vendre ; un abergement était la vente d'une portion de sol, avec cette différence de la vente d'aujourd'hui, (suite de la note page suivante)

Cheveau, de Pampigny, d'où dérive son nom de *dent chez Cheveau*. Le mont d'Orseyre est appelé vulgairement mont de Cire. Cette localité des Charbonnières, qui a donné le meilleur terrain labourable de la vallée, fut bientôt peuplée par les Rochat et devint le berceau de leur famille, car il paraît qu'ils abandonnèrent l'Abbaye. Cette famille devint bientôt nombreuse. Tous ses membres, voués exclusivement à la culture des terres et aux soins du bétail, avancèrent rapidement les défrichements dans les environs¹. Les petits hameaux de l'Epine, du Haut-des-Prés, de la Corne et En-Billard, dont les noms s'expliquent eux-mêmes, furent fondés par eux. Les maisons de l'Epine-dessus furent incendiées en 1780. Le feu fut mis par des bergers qui tiraient avec une clef. En-Billard fut aussi détruit en 1811 par le feu, mis par une banne à charbon, et n'a pas été rebâti. Une femme resta dans les flammes². Les Rochat possédaient de grands pâturages. Les Crêts-à-Chatron, qui tirent leur nom de *chatron* ou taureau châtré ; la Muratte, qui doit le sien à un M. Murat qui l'a possédée dès lors, et les Cerniaz, étaient leurs propriétés. Ils les défrichèrent en plusieurs endroits et y établirent des granges. Les noms locaux qu'on y trouve encore, tel que le Bois à la Marguerite, à la dame, etc., ont été donnés par les Rochat. Ils s'établirent aussi Vers-chez-le-Bonhomme ; c'est dans ce dernier hameau, abandonné aujourd'hui, qu'une bonne vieille, la mère Rachel, commença à semer et à planter des légumes, et apprit à ces gens simples ce genre de culture inconnu avant elle. Son petit jardinet, qui porte son nom, existe encore aujourd'hui. Le

que si l'abergataire abandonnait sa propriété, il n'en pouvait disposer ; elle revenait de droit au vendeur.

¹ Cette petite colonie des Rochat dut s'agrandir d'un assez grand nombre d'étrangers qui finirent par prendre le même nom, soit en épousant des filles Rochat, soit par d'autres motifs. Sans ce fait, qui est confirmé par la tradition, on ne pourrait pas expliquer l'accroissement considérable et rapide de cette famille.

² Bonport a été incendié aussi en 1825.

Bonhomme était un nommé Abraham Rochat, qui vivait en 1612.

Ces Rochat commencèrent à exporter dans la plaine le produit de leur bétail et à posséder quelque argent, chose rare alors. On raconte à ce sujet un épisode qui, pour être un peu saugrenu, ne peint peut-être pas moins les mœurs de ces temps déjà bien loin de nous. La prospérité rapide de cette famille fit courir dans le public superstitieux le bruit qu'ils fabriquaient la fausse monnaie. Le châtelain des Clées en ayant eu connaissance, vint faire une enquête. Après de minutieuses et inutiles recherches, il était sur son départ, lorsqu'un des Rochat l'arrêta et lui dit : «Monsieur, vous n'avez pas été partout et n'avez pas encore tout vu. Si vous voulez bien me suivre, je vous ferai voir en quoi consiste notre secret.» Là-dessus il le conduisit dans une vaste et grande étable, et, levant la queue d'une de ses vaches, il lui dit : «Que monsieur le châtelain veuille bien mettre le nez là-dessous, et il aura la clef de notre fortune.»

En arrivant à l'Abbaye, Rochat Vuinet obtint de l'abbé le droit très honorable d'être enseveli, lui et les siens, au cimetière du couvent. C'est par suite de cette concession que ses descendants habitant les Charbonnières, se font encore aujourd'hui inhumier au cimetière de la dite Abbaye.

L'extrémité septentrionale ou de bise du lac de Joux était un pré du couvent, appelé le Champ-du-Port. En 1333 déjà les moines l'abergèrent à un fribourgeois nommé Belvas, qui l'abandonna. Plus tard un nouvel abergement eut lieu, mais le nom de l'abergataire, qui aussi a eu quitté la contrée, n'est pas connu. Cela n'empêche, pas qu'on ne doive envisager les Rochat comme fondateurs du village qui y existe maintenant. Ayant, comme on l'a vu, rapidement augmenté aux Charbonnières, ils passèrent au Champ-du-Port¹. C'est ce qui explique pourquoi une partie des terres des Charbonnières appartenaient dans l'origine aux gens du Pont. En cet endroit aussi ils

¹ La date exacte de leur établissement au Pont n'est pas connue ; mais il paraît qu'il doit avoir eu lieu aux environs de 1550.

s'agrandirent rapidement. Ils desséchèrent, pour les cultiver, les marais de Saigne-Vagnart, y bâtirent plusieurs maisons, ainsi qu'au Bien-à-Richard, au Cul-du-Clos, aux Epoisat, au Mont-du-Lac et aux Places. A part ces deux dernières habitations, toutes ont été abandonnées. Ces marais de Saigne-Vagnart donnaient naissance à un ruisseau qui traversait le village du Pont et portait le nom de St.-Sulpice. Il existe encore aujourd'hui, mais il est devenu très faible.

La Famille des Mouquin, restée toujours peu nombreuse, est venue se mêler aux Roachat dans le commencement du XVII^e siècle. C'étaient, dit-on, des ouvriers maçons savoisiens, qui reçurent la bourgeoisie de l'Abbaye en paiement de travaux exécutés par eux à l'église de cette commune.

Le village du Champ-du-Port s'appelait dans l'origine les Petites-Charbonnières. Il a pris son nom actuel lors de la construction du pont entre les deux lacs, laquelle eut lieu aux environs de 1575¹. Auparavant il n'y avait qu'une passerelle ou planche pour les piétons. Les chars venant du Lieu devaient monter par l'Épine, passer à l'occident des rochers de Bonport, descendre par une pente fort raide vers la *Pierre à Pounez*² et revenir par la rive orientale du lac Brenet, d'où est venu le nom de *Tornaz* (tourner) resté à cette localité. Pour descendre à la plaine, on passait dans l'origine par les Hermitages, plus tard par les Croisettes, mot qui pourrait bien dériver de cette circonstance, car c'est dans cette localité que la route de la Vallée croisait celle qui suivait, la Combe-des-Amburnez dont il a déjà été parlé. Ce n'est que longtemps après que la gorge de Pétrafélix a été ouverte de main d'homme et livrée au passage des chars. Les barons de La Sarraz tenaient plutôt à conserver cet endroit fermé, par motif de défense, qu'à le livrer à la circulation. La forêt cantonale qui y existe maintenant était dans l'origine une seconde ligne de bois d'avenue mis en réserve ou à ban pour la défense de

¹ On commença par dire *Vers-le-Pont*.

² On peut encore suivre les traces de ce chemin parmi les broussailles dont cette localité est couverte maintenant.

ce col¹. Ce mot *Pétrafélix*, qui signifie pierre heureuse, exprimerait, d'après M. Nicole, la joie que ressentaient les voyageurs d'avoir franchi un mauvais pas et de sortir de cette contrée sauvage et déserte².

Pendant que les Rochat s'étendaient ainsi à l'extrémité septentrionale du vallon, le village du Lieu, remis de sa crise de 1470, recommençait de s'agrandir rapidement. La famille des Guignard y arriva un peu avant 1540. Ils sont venus de Vaultion, ils habitaient cette commune depuis le XV^e siècle, et sont originaires des environs de Pontarlier. Quelques autres y apparaissent momentanément dans le commencement de ce même siècle, tels sont les Fumaz, Languetin, Matthey, Clo, Mermeyer, etc.

En 1325 Jacques Piguet s'établit dans les pâturages et terrains vagues situés au nord du Lieu, appelés en Séchaye à cause sans doute des parties arides qu'on y remarque ; d'où est dérivé le nom de Séchay. A cette date il y avait déjà un propriétaire nommé Jacques *Clite* ou *Clerc*, habitant cette localité depuis quelques années. Il y a apparence que ce dernier s'était fixé aux Viffourches et que J. Piguet fonda le village³. A cette époque le chemin du Lieu passait par la Combe ; il se forma un embranchement pour venir au Séchay, d'où paraît dérivé le mot *Viffourches* qui signifie un vieil embranchement.

Les Meylan vinrent bientôt habiter aussi cette localité, où ils sont devenus très nombreux et d'où ils se sont répandus dans toute la vallée. Il paraît que leur rapide accroissement est

¹ On appelait bois d'avenue une lisière de forêts laissée sur toute la frontière, sur une largeur de cent toises, pour faciliter la défense du pays en cas d'invasion : telle est l'origine du Risoud, du bois du Carroz, des Cent-toises, etc.

² Le village du Pont a été reconstruit presque entièrement à neuf à la suite de l'incendie qui eut lieu le 8 août 1834 et de deux autres en automne 1842 et en octobre 1854.

³ On a découvert les indices d'un ancien incendie au Séchay, mais on ne sait rien de positif à ce sujet.

dû en partie à la famille des Perrod, qui s'est éteinte en prenant le nom de Meylan.

Cette famille possédait le chalet Herman, où ils construisirent des maisons ou granges, lieu dit *aux Trésis*, qui ont été abandonnées dès lors. Le nom actuel de cette montagne vient de la maison Hermann de Berne, qui l'a possédée ensuite. Les noms locaux de Chez-Pointu, Chez-Jacques-David, etc., ont été donnés par les Meylan. Ce sont eux aussi qui ont bâti le hameau du Crêt. Les premières maisons existaient à bise de celles d'aujourd'hui et furent abandonnées, paraît-il, à la suite d'un incendie.

La population toujours croissante du Lieu étendit aussi les défrichements et les constructions du côté méridional. Combe-Noire fut la première localité habitée de ce côté. Les premiers propriétaires ont été des Mignot, qui y sont restés longtemps. A la suite d'un incendie, causé par un individu qui oublia une lampe allumée à la grange, les 4 maisons qui forment ce voisinage furent reconstruites en 1685. Des Meylan s'établirent aux Essers-de-Rive. Leur première habitation, bâtie au bord du lac, dut être abandonnée lors de la crue des eaux. Théodule Aubert s'établit aux Marais, aux environs de 1585. Les deux précédents hameaux remontent à 1560 environ. En 1620 un Piguet vint habiter la Tilliettaz ; ses descendants bâtirent à la Grande-Sagne en 1677. En 1725 des Longchamp vinrent bâtir et habiter les Queues. Leur première maison était à l'orient de celles qui existent aujourd'hui. Cette famille est originaire des environs de Mouthe et habitait le Lieu depuis la fin du XVI^e siècle. Le nom de Queues, que cette localité portait avant d'être habitée, paraît venir de ce qu'elle était l'extrémité ou la queue des champs. Tilliettaz est un vieux mot patois qui signifie un tilleul¹. Combe-Noire et les autres désignations locales de cette partie de la vallée expliquent par elles-mêmes leur origine.

¹ Le dernier arbre de cette essence a été coupé aux environs de 1780 ; il existait à proximité des maisons.

On ignore la date des premiers établissements de la Fontaine-aux-Allemands ; ils sont anciens et remontent à la première partie du XVI^e siècle. Des colons allemands bâtirent près de Fontaine, qui a donné son nom à la localité, des masures s'y voient encore. Les gens du Lieu commencèrent à y établir des granges, qui sont devenues plus tard des habitations fixes ; plusieurs familles y ont défriché, notamment les Guignard du côté de bise, les Reymond à qui appartenait la Tépaz au milieu des Nicole, des RoCHAT, etc. Les Humberset ont dû s'y établir dans l'origine¹ ; la famille des Cart, proscrits franco-comtois des environs de Mouthe, vint aussi habiter ce hameau ; ils y sont devenus nombreux et se sont répandus ensuite dans plusieurs autres endroits du Lieu et de l'Abbaye.

Cette localité de la Fontaine-aux-Allemands était jadis beaucoup plus peuplée qu'aujourd'hui. On y retrouve les masures d'un grand nombre de maisons abandonnées ; de grandes étendues de champ ont été mises en parcour. Les noms de celles qui existent maintenant comme Chez-Joly, Chez-le-Crot, Chez-Seillon, Chez-Claude, sont ceux d'anciens habitants. Il y eut un incendie Vers-Chez-Claude en en 1817. Le mot *ordon*² a la même signification que *lande* ; il signifiait autrefois une bande de terrain longue et étroite.

D'autres granges se bâtirent au *Plainoz*, ainsi qu'un domaine *Vers-chez-Gavot*. A peu près à la même époque, c'est-à-dire vers la fin du XVI^e siècle, Michel Despraz, colporteur de Chambéry en Savoie, appelé dans la contrée pour l'exercice de son état, devint abergataire d'un mas de pâturage au couchant, soit N.-O. du Lieu, où il s'établit ; lui et ses descen-

¹ L'origine de cette famille est inconnue ; j'ai lieu de croire que, comme plusieurs autres, elle a commencé dans la contrée même par un nom ou surnom donné par hasard ; mais, faute de preuve, je n'affirme pas le fait.

² Il y a néanmoins une petite différence à signaler dans la signification de ces deux mots. *Lande* ne se dit que des prés naturels ou marais ; *ordon* s'applique par contre aux champs que l'on cultivait et ensemençait par *ournes* ou *ordons* réguliers.

dants défrichèrent la petite plaine qui a formé dès lors une partie des montagnes des Esserts et du Chalet-neuf. Obligé plus tard d'abandonner cette partie de leurs propriétés, ils enlevèrent la charpente de leurs maisons et l'employèrent à rebâtir dans la localité voisine, où s'est formé le hameau de la Frasse, dont ils ont été les fondateurs et d'où ils se sont répandus au Séchay et ailleurs. Ce nom de Frasse paraît dérivé de *froissures*¹.

Le Pré-Gentel était depuis très anciennement habité par les Lugin. Cette localité a été le berceau de cette famille. On y voit encore les mesures de cinq maisons et les traces de champs qui ont dû être cultivés, et par bien des générations. Les Lugin ont abandonné ces propriétés vers l'an 1745 et se sont, le plus grand nombre, établis au Séchay. Ce nom de Pré-Gentel paraît être antérieur aux Lugin et être celui d'un ancien propriétaire. Les Champs-Charbonnets tirent leur nom d'un Jean Cusin, surnommé Charbonnet, qui y habitait en 1648. Dans l'abornement qui eut lieu alors avec l'Espagne, cette propriété fut reconnue comme suisse, mais, ayant passé plus tard dans les mains d'un habitant de Mouthe, elle fut annexée au territoire français lors des abornements postérieurs qui ont eu lieu. De là vient cette enclave dans la forêt de Risoud. Il y a eu autrefois aussi une famille de Charroz, qui habitait les environs du Lieu et qui pourrait bien avoir donné son nom aux Charoux².

Le village du Lieu, devenu grand et peuplé, fut anéanti presque en entier par un incendie en 1691, il n'échappa au dé-

¹ Ce mot *froissure* doit être pris ici dans son acception vulgaire de la contrée, c'est-à-dire qu'il signifie les intestins et autres débris des animaux qu'on jette à la voirie. On disait autrefois *fressets* ou *fressets*. Il y avait des endroits où l'on portait de préférence ces débris pour attirer les bêtes fauves et les tuer à l'affût. De là vient le grand nombre de localités dans les montagnes qui ont pris ce nom de Frasse.

² Ce nom peut venir aussi de chat-roux, mais je n'ai rien pu trouver de positif à ce sujet.

sastre que quelques maisons dans la partie inférieure. Il était construit alors plus à l'occident, au pied du mamelon appelé la Chau. Il fut reconstruit tel qu'il était lors du dernier sinistre, qui l'a désolé de nouveau le 18 juillet 1858. Les archives, qui renfermaient tous les documents importants de la vallée, brûlèrent, ce qui a été une perte immense et irréparable pour notre contrée.

En 1540 arriva pour les habitants du Lieu la plus grande et la plus importante révolution sociale qui se soit accomplie dans la patrie de Vaud, la conquête des Bernois, amenant avec elle la réforme religieuse.

Claude Pollens, surnommé *Bessonnis*, dernier abbé de l'abbaye du lac de Joux, remit aux vainqueurs les clefs du monastère en 1542. Il embrassa la nouvelle doctrine, se maria et reçut en rente viagère les terres de Cuarnens. Les moines eurent la faculté de se retirer dans les couvents du canton de Fribourg et de la Franche-Comté. Ainsi finit cette puissante abbaye, après 416 ans d'existence. Les habitants de la vallée acceptèrent sans difficulté la nouvelle religion, il paraît même qu'ils saisirent avec empressement cette occasion de s'affranchir du joug des abbés. Malgré les avantages offerts par ces derniers aux colons, le système monacal entraînait avec lui certaines prestations vexatoires, certaines habitudes qui froissaient l'amour-propre de ces braves gens. Des conflits, suivis quelquefois de voies de fait, avaient lieu fréquemment entre les gens du couvent et les bourgeois du Lieu. C'est ce qui explique pourquoi les Rochat abandonnèrent l'Abbaye pour aller aux Charbonnières et pourquoi les nouveaux venus se fixaient de préférence du côté occidental de la vallée, qui relevait de la châtellenie des Clées, plutôt que dans le voisinage du couvent, sous la domination directe des abbés.

Ce fait prouve que pour former un peuple, surtout lorsque, comme celui-ci, il est placé dans des conditions fort défavorables, il lui faut plus que des pâturages, des bois et des prés, il lui faut aussi la liberté. Le système politique des Bernois était loin encore de celui que nous avons aujourd'hui, néanmoins il réalisa un immense progrès. LL. EE. habiles administrateurs et bons politiques, comprirent tout de suite le parti qu'ils de-

vaient tirer de cette population naissante. Ils en favorisèrent le développement dans toutes les occasions, sans exiger beaucoup en retour d'un sol qui produisait peu et manquait de bras pour le cultiver. Aussi les progrès ont été rapides sous leur gouvernement, comme on peut du reste s'en rendre un compte sommaire en suivant les dates indiquées dans ces lignes. Je ne veux pourtant pas conclure de ce raisonnement que les moines par leur présence n'aient rendu d'immenses services à notre vallée. St.-Norbert et ses successeurs sont les premiers fondateurs de notre prospérité actuelle. En encourageant le défrichement de cette sauvage contrée, en y implantant le christianisme, cette abondante source de progrès, ils y ont déposé une semence féconde qu'il était réservé aux siècles suivants de développer.

La localité habitée par les Prémontrés a conservé son nom d'Abbaye, mais il y a apparence qu'au moment du départ des moines il n'existait d'autres maisons en dehors du couvent que celles qui étaient habitées par leurs gens ou tout au moins par des individus dont les intérêts étaient étroitement liés à ceux des religieux. Ce fait s'explique d'autant mieux qu'à cette époque, pour vivre et s'établir, il fallait des terres ; or les moines gardaient pour eux toutes celles qui étaient à proximité du monastère et ne les abergèrent jamais.

Il se forma deux paroisses protestantes, l'une au Lieu, l'autre à l'Abbaye. Elles furent longtemps desservies par le même pasteur, qui résidait dans le bâtiment du couvent. D'ordinaire il se rendait au Lieu en bateau et montait les Roches-fendues par un petit sentier qui s'appelle encore aujourd'hui le *Chemin du ministre*. Un de ces messieurs se noya en faisant ce trajet. Les vastes domaines de l'ancienne Abbaye situés à la montagne et à la plaine, devinrent la propriété de LL. EE. Parmi ces derniers il y avait des vignes, données jadis pour l'entretien de la chapelle ; d'où résulta pour le nouveau gouvernement l'obligation, où il est encore aujourd'hui, d'entretenir et de réparer le temple de ce village.

La liquidation de ces propriétés eut lieu seulement aux environs de 1560. Les bâtiments formèrent un grand nombre de maisons particulières. Ils comprenaient les deux rues parallè-

les avant le bâtiment actuel de la cure jusque près le pont de la Lionne, et formaient alors, il paraît, une espèce de carré ayant une place au milieu et deux ailes du côté septentrional ; dans la partie occidentale un grand nombre de chambres sont encore voûtées en maçonnerie très dure. Il y a apparence que c'étaient les appartements occupés par les moines eux-mêmes, tandis que ceux du corps du bâtiment à orient étaient habités par les domestiques et ouvriers divers. Toutes les fois que des particuliers ont été appelés à faire des fouilles dans les environs et sous ces anciennes constructions, ils ont trouvé de grandes quantités d'ossements humains dont on ne s'explique pas trop la présence, puisque les moines avaient un cimetière. Il existe encore de vastes caveaux, qu'il serait intéressant d'explorer et de parcourir. La tour actuelle est encore l'ancienne ; elle avait été construite en 1331 par le baron de La Sarraz en remplacement d'une tour primitive en bois. On voit encore gravées sur deux pierres saillantes, à la façade méridionale, à moitié effacées par le temps, les armes de cette antique et illustre maison. Ces barons se faisaient souvent ensevelir à l'Abbaye. Un d'entre eux se noya dans le lac de Joux, étant à la pêche. La pierre de taille de toutes ces anciennes constructions est un corallien à grain très fin, appelé vulgairement *Pierre blanche* et dont on ne trouve pas de carrière dans les environs.

Tous ces bâtiments étaient défendus à l'occident et au sud par un mur d'enceinte très épais, dont on voit encore les débris, et des deux autres côtés par des fossés ; le fossé principal prenait naissance au bord de la Lionne, traversait l'emplacement de la partie supérieure du village actuel, jusque près des maisons Chez-Colas ; un second fossé se détachait du premier et existait à bise, tout près du mur actuel du cimetière. Cette construction était savamment combinée : il était facile aux moines de faire, à l'aide d'une écluse, entrer l'eau de la Lionne dans ces fossés à un moment donné, ce qui leur aurait permis cas échéant de soutenir un siège dans les règles ordinaires de l'art de la guerre de cette époque. Lorsqu'ils croyaient leur sécurité menacée, ils plaçaient des hommes armés dans le bois situé au nord-est du couvent et qui s'appelle

encore le *bois de la garde*. On ignore si toutes ces mesures défensives ont eu quelque utilité pour la conservation du monastère. Seulement, à une époque où le lac était très bas, on a trouvé sur la grève, du côté du Pont, d'anciennes armes brisées, telles qu'épées, hallebardes, etc. ; ce qui semble indiquer que des combats ont été livrés jadis dans les environs.

Dans l'intérieur des murs existaient des étangs dont on connaît encore l'emplacement, à occident du corps de bâtiment principal. Les champs et les près du couvent se vendirent par lots. Ce sont les mêmes qu'on appelle aujourd'hui les grands champs, entre l'Abbaye et le Pont. Les moines y avaient construit une grange, près de laquelle passait un chemin appelé le Chemin des morts, parce que, dit-on, il n'était permis que pour conduire les trépassés à leur dernière demeure. La route actuelle, qui borde le lac, n'a été construite qu'en 1770.

Plusieurs familles devinrent propriétaires, notamment les Guignard et les Golaz, aujourd'hui les principales de cette localité. Les Dunant y sont arrivés à la même époque ; le premier de ce nom était un Genevois. Quelques autres ont disparu dès lors, les Vincent, Grenier, Birovin, Thiébaud, Languetin, etc.¹

En 1544, les nommés Gabriel et Michel Bertet devinrent abergataires du cours de la Lionne avec droit d'y établir des moulins et autres usines. Ces individus portaient le surnom de Berney. C'est cette dernière désignation qui est restée à leurs descendants devenus nombreux dans les environs.

Les villages du Pont et de l'Abbaye s'étant rapidement agrandis, leurs habitants se séparèrent du Lieu et fondèrent la communauté de l'Abbaye. L'acte de partage fut stipulé au Pont en 1570. A cette époque toute la rive orientale du lac, au

¹ Le village de l'Abbaye a dû être incendié dans le commencement du XVII^e siècle, c'est d'alors que datent les traces de feu que l'on remarque dans les anciens bâtiments du couvent. C'est à tort que l'on dit que les moines y mirent le feu au moment de leur départ. Un second incendie a eu lieu dans ce village en 1833, le jour de Noël.

vent de l'Abbaye, était encore en friche et presque entièrement déserte. La nouvelle communauté la reçut en lot comme pâturages. Dès les environs de 1550, cette localité avait été partagée par la commune du Lieu en trois grands mas ou montagnes. Le plus rapproché de l'Abbaye, qui était l'ancien pâturage du couvent, appelé dès l'origine Groenroux (*de Groënroux*) par les moines, devint la propriété de M. Mayor de Romainmôtier. Plus tard il fut racheté et défriché par la famille des Berney.

La seconde de ces propriétés, appelée Praz-Bazin, fut abergée en 1569 à Claude Cart et à Jean Boussart du Lieu. Ce dernier n'ayant eu qu'une fille, sa propriété devint celle de son gendre Pierre Rochat, des Charbonnières, qui fut le chef de cette famille des Bioux et bâtit les moulins et scieries de cette localité. Les descendants de Claude Cart se fixèrent plus tard à l'Abbaye.

La troisième de ces montagnes fut aussi abergée la même année à Guillaume Turbillet et à Gabriel Berney, on l'appela *Es Bio*¹, d'où est dérivé le mot *Bioux* ; elle comprenait toute la partie ventale de cette localité. Les Turbillet ont disparu dès lors, leur famille s'est éteinte en se fondant avec celle des Reymond dont ils ont pris le nom. Les Berney se fixèrent dans la localité qui porte leur nom, un d'entre eux maria sa fille à un Reymond du Lieu et lui donna en dot toutes les terres au vent du ruisseau de la Bombarde. Cet individu fut le chef des Reymond du bas des Bioux. Il s'établit à Vers-chez-la-Barbille (nom qui est celui d'une femme mariée plus tard à cette maison) ; il eut plusieurs fils qui s'établirent dans les environs. L'un se fixa à Sur-le-Crêt et fut le premier habitant de ce hameau où arriva peu après une famille de Goy, et plus tard encore celle des Viande et des Nicole. Un second s'établit à

¹ Cette montagne des Bio comprenait les Petits-Crosets et formait un mas dès le lac au mont Tendre ; elle appartenait à un baron étranger, dont je n'ai pu retrouver le nom. Lors de la vente qui en fut faite aux Berney il y avait un pré, acheté auparavant par un Piguët du Lieu, qui venait y faucher.

Vers-chez-le-Poisson ; ce surnom fut donné à un de ses descendants à cause de son extrême vivacité. Un troisième enfin bâtit près du lac sur le petit promontoire situé à l'embouchure de l'Orbe. Cet établissement dut être abandonné à la suite de crue des eaux du lac, qui eut lieu en 1623 ; l'emplacement a conservé le nom de Vieux-Chéseaux¹. Le propriétaire rebâtit au vent de la Molerie, lieu dit les Vieilles-Murailles. Cette maison devint ensuite la propriété d'un Viande et fut abandonnée aux environs de 1700. Cette crue du lac causa un grand préjudice à cette famille des Reymond, de grandes étendues de prés et champs furent converties en mauvais marais. Plusieurs des anciennes maisons des Bioux, qui avaient été construites à proximité du lac, durent aussi être abandonnées². Des Aubert et des Hautier sont venus ensuite habiter momentanément cette localité, qui est devenue importante et populeuse. Les noms *Chez-Gros-Jean*, *Chez-Aaron*, *Chez-Besson* sont ceux d'individus qui ont habité ces voisinages ; celui des *Taches* vient de ce qu'on y fabriquait autrefois des taches ou clous de souliers.

En 1741 un *Burquin* de la Côte-aux-Fées vint s'établir à l'endroit qui porte encore son nom. Il fonda une tannerie sur le cours d'eau au vent, qui s'est appelé dès lors le ruisseau des Pilotes. Ce ruisseau, abondant à cette époque, a complètement tari dès lors : il paraît qu'à la suite d'un mouvement dans les rochers à proximité de la source, l'eau a pris un nouveau cours souterrain et va dégorger dans le lac.

La petite chapelle des Bioux a été bâtie en 1698. Deux chemins existaient dans cette localité ; ils se séparaient en Groenroux, lieu dit aux Besses, et passaient l'un par la rive du lac, l'autre au pied de la côte. La route actuelle fut construite

¹ Tout récemment on a retrouvé parmi ces mesures un four très grand et bien conservé. Il était construit en calcaire néocomien.

² Une de ces maisons, située à peu près vis-à-vis de l'église, était habitée par des Berney dits Chez-l'Ange : ils allèrent se fixer à Nyon, où ils bâtirent dit-on, l'hôtel de l'Ange en mémoire de leur surnom.

en 1770 par ordre du bailli de Romainmôtier. Une maison a été incendiée aux Bioux-dessus en 1817 et quatre à Vers-lascie en 1862.

En 1773 la communauté de l'Abbaye se divisa en trois hameaux, les Bioux, l'Abbaye et le Pont, qui ont chacun maintenant ses pâturages, sa bourse de pauvres et une administration particulière ; un partage semblable s'était déjà fait au Lieu en 1719 entre Combe-Noire, Fontaine-aux-Allemands, le Lieu, le Séchay et les Charbonnières.

Pendant que la population s'étendait à l'extrémité septentrionale du vallon, le Chenit était resté presque complètement désert. Cette contrée remplie de fondrières, de forêts peuplées de bêtes fauves, fut pendant longtemps réputée inhabitable. Le premier chemin établi pour l'exploitation des forêts existait, comme il a été dit, aux Grandes-Combes. Des diverses étymologies données de ce nom de Chenit, la plus vraisemblable est celle qui le fait dériver du mot patois *tsenet* ou *tseneu*, qui signifiait une vieille forêt. Ce qui confirme cette hypothèse, c'est qu'aujourd'hui encore, dans plusieurs localités françaises de la frontière, ce mot *chenit* est employé pour dire des bois qui doivent être coupés¹. Il ne serait pas étonnant que cette expression ait été apportée dans notre contrée par les réfugiés franc-comtois qui sont venus l'habiter. On ne peut indiquer d'une manière exacte la date des premiers établissements qui s'y sont formés. Cela vient de ce que les gens du Lieu ont commencé déjà vers le milieu du XVI^e siècle à couper les forêts, à faucher des prés et à bâtir des granges ou remuages pour leur bétail. C'est ainsi, par exemple, que Michel Depraz, qu'on a vu habiter la Frasse avant 1600, venait récolter des prés en *Joux noire*, rière le Chenit, localité qui devait être aux environs du Pré-Rond ; d'autres en *Samet-Pierre*, près aux alentours du Campe, etc.

Le mot *joux noires* est fréquemment indiqué comme limite dans les actes de cette époque reculée, et désignait, paraît-il,

¹ Ils disent encore *faire du tseneu*, c'est-à-dire ramasser du bois mort dans les forêts.

toutes les anciennes forêts vierges qui occupaient encore la plus grande partie du sol de cette contrée.

Ces granges prirent une assez grande importance et furent l'origine de la colonisation définitive du Chenit, mais je ne m'occuperai que des habitations fixes qui les ont remplacées¹.

Il est bon de faire observer ici que, à part deux ou trois familles les plus récentes, toutes sont venues du Lieu. Ce village a joué un grand rôle dans l'histoire de la colonisation de la vallée. Si le rapide accroissement de la population au Chenit, et le grand développement qu'y a pris l'industrie font aujourd'hui du Lieu une localité secondaire, nous ne devons pas oublier qu'il a été, si l'on veut me passer l'expression, la *métropole* de toute la contrée, le berceau de presque toutes nos familles, et le centre d'où la population a rayonné dans toute la vallée.

Aux environs de l'an 1555, quelques-uns de ces individus, après avoir coupé les forêts à orient de la rivière de l'Orbe, attirés par la fertilité du sol, y firent des prés et s'y établirent. Eloignés de leur domicile, ils furent obligés, dans les premiers temps, de loger dans des huttes faites avec des branchages, d'où est dérivé le nom de *Camp*, *Campe* ou *Campoux*. Les premiers habitants de ces huttes, qui furent bientôt remplacés par des maisons, ont dû être des Meylan et des Reymond².

Un chemin s'établit dès le Lieu, il passait par la rive du lac le long de Rocheray, traversait les Crêts et les Sagnes au-dessous du Sentier, et arrivait au Crêt-chez-Villars. On en connaît encore l'emplacement au travers des marais ; il était

¹ C'est ce système des gens du Lieu d'avoir des granges ou remuages qui explique la marche des défrichements à la vallée, notamment au Chenit. Il nous montre aussi pourquoi les hameaux voisins du Lieu, quoique isolés, ont été habités avant cette dernière localité.

² Cette famille de Reymond a quitté le Campe dans le commencement du dernier siècle. Le dernier rejeton était maréchal. Il eut l'occasion de travailler à Gimel et reçut la bourgeoisie de cette commune sous condition qu'il s'y fixât pour exercer son état. Ses descendants habitent encore ce village.

construit avec de grosses pièces de bois brutes jointes et couchées transversalement ; d'où lui était venu son nom de *Route des grands Ponts*. On passait l'Orbe sur une passerelle placée à l'endroit dit au *Vériau*. Les chars devaient traverser a gué¹.

Un Reymond s'établit à proximité de cette route, à vent des maisons actuelles des Planches, lieu appelé alors *Au Pontet*. C'est ce premier établissement qui paraît avoir donné naissance au hameau Chez-Villars. M. Nicole nous dit que ce nom dérive ou du moins paraît dériver des vieux arbres qu'on trouvait en cet endroit. Une famille de *Convers* y a habité plus tard².

Un membre de la famille des Meylan bâtit de l'autre côté de la rivière, lieu dit en Rivaboux, une maison où il tenait auberge. Des membres de cette famille s'établirent ensuite à l'orient de l'Orbe, lieu dit la Maison-neuve, où ils sont devenus nombreux et d'où ils se sont étendus rapidement dans la partie ventale de cette localité, qui porte leur nom. La maison primitive de Rivaboux fut abandonnée plus tard, ses habitants se fixèrent au haut du Sentier, où leurs descendants habitent encore aujourd'hui. Isaac Guignard s'établit à bise de la Maison-neuve. Un Rochat vint en suivant et enfin les Capt, qui fondèrent les deux voisinages de Sur-le-Crêt d'en bas, s'agrandirent rapidement et atteignirent les défrichements des Reymond du Bas-des-Bioux³. Ce Rochat s'établit en 1586. Les Capt et les Guignard doivent être devenus abergataires aux environs de 1600.

Pendant que la partie orientale du vallon, soit l'Orient de l'Orbe, se peuplait, les défrichements s'avançaient aussi du

¹ On est étonné des travaux considérables que ces gens ont pu exécuter, à une époque où ils étaient si peu nombreux et où les arts étaient presque inconnus.

² Des membres de cette même famille se sont fixés Chez-le-Brigadier. Elle a dès lors disparu de la contrée.

³ Le premier établissement de ces Capt fut incendié un peu avant 1673 ; il était situé à proximité de la maison actuelle du citoyen Abram Capt.

côté d'occident. Le *Rocheray*, qui doit son nom aux rochers qui l'avoisinent, a dû être habité très anciennement, peut être même avant le Campe. Les vestiges de plusieurs anciennes constructions détruites par le feu y ont été découverts, mais l'exiguïté de ces habitations fait supposer que ce n'étaient que des baraques de charbonniers ou des huttes de pêcheurs. Les premiers habitants connus ont été des Viande dans la partie de bise et des Meylan du côté ventral.

Claude Bezençon, venu des hameaux de l'autre côté du Risoud, épousa une fille Meylan des Esserts-de-Rive et s'établit d'abord dans cette localité. En 1597 il vint se fixer dans les *hautes joux près Combe-Noire*, et bâtit la première maison du voisinage appelé encore aujourd'hui *Chez-Bezençon*. Deux établissements existaient depuis quelques années à occident ; le premier, au lieu dit *En Essert*, était habité par *Claude et Sébastien Chaillet*. Leur maison, abandonnée dans le commencement du dernier siècle, fut rebâtie en 1742 par Daniel Capt venu de l'orient de l'Orbe, dont les descendants se sont étendus dans les environs et y habitent encore aujourd'hui¹. Le second de ces établissements avait été fondé par *Pierre Meylan*, surnommé *le gros Pierre*. Il établit une tannerie d'où est dérivé le nom d'Ecoffeya (Ecofferie). Ces maisons ont été incendiées à une date incertaine, mais qui doit être aux environs de 1700. La localité appelée aujourd'hui *Vers-chez-le-chef* à été longtemps un pâturage appartenant aux gens de Combe-Noire ; de là est dérivé son nom cadastral de commun. Un chalet existait sur l'emplacement de la pépinière cantonale. En 1688 des Rochat des Bioux achetèrent cette propriété et vinrent s'y fixer. Ils avaient en Groenroux une maison tout récemment levée et non finie, qu'ils démontèrent, passèrent la charpente sur le lac et la rebâtirent en cet endroit qui s'est appelé longtemps *Vers-chez-Rochat*.

¹ Ces familles Chaillet et Bezençon ont disparu de la contrée, mais on en trouve dans la plaine des descendants qui sont encore bourgeois du Chenit.

Le Solliat tire son nom d'un marais fangeux situé dans son voisinage, lieu dit *aux Landes* et qui s'est desséché. On disait au *Souillard à l'ours*, parce que, dit-on, des ours venaient s'y vautrer. Cette étymologie, mise quelquefois en doute, est prouvée jusqu'à l'évidence par les actes anciens.

M. de Gingins fait erreur lorsqu'il attribue l'origine de ce nom à une ancienne famille de Dusolliat ou Dusillithabitant le Lieu et qui, pour le dire en passant, est une de celles qui ont formé celle des Reymond. Cette localité doit avoir été mise en prés déjà vers le milieu du XVI^e siècle. Les premiers habitants paraissent avoir été des Capt. On ignore l'origine et la date exacte de l'arrivée de cette famille¹. Ils paraissent être venus de France et s'être établis à la Vallée aux environs de 1560. Le Solliat a été, selon les apparences, leur premier établissement. C'est de là qu'ils sont allés sur le Crêt et se sont répandus dans toute la commune du Chenit. Après eux vint une famille de Nicole. Aux environs de 1600 des Meylan et des Reymond ; les premiers se fixèrent au vent et les seconds dans la partie de bise de cette localité, d'où ils se sont étendus dans les environs. Un de ces Reymond fonda le Pertuzet² en 1701 ; un second s'établit, aux environs de 1720, au patrimoine chez Rochat où ses descendants ont défriché et bâti. Enfin aux environs de 1635 un autre Reymond, des Bioux, vint encore augmenter ce petit village naissant et fut le chef de la famille dite *Chez-la-Tante*.

La partie occidentale du Chenit, dès le Solliat au vent, fut abergée par la commune du Lieu pendant la dernière partie du XVI^e siècle par lots ou mas comprenant des portions de terrain régulières, dès le Risoud à l'Orbe³. Les nouveaux pro-

¹ D'après quelques renseignements, un peu vagues il est vrai, cette famille serait originaire d'un village appelé Le Crouzet, près de Salins (département du Doubs).

² L'étymologie de ce nom est inconnue.

³ Il y eut cependant quelques-uns de ces mas qui ne descendirent pas jusqu'à l'Orbe, à cause des prés dont il a été parlé, mis déjà en culture.

propriétaires se fixaient de préférence à orient, soit devant la Côte, et bâtissaient des chalets ou remuages derrière la côte¹. Dès que la population eut augmenté, les partages eurent lieu par le haut de la dite Côte, les uns restaient à orient, d'autres allaient s'établir définitivement à occident et commencèrent ainsi le hameau de *Derrière-la-Côte*. Avec un peu de travail et de temps on rétablirait facilement la carte des propriétés primitives dans cette partie de la vallée. Du côté de l'orient de l'Orbe les choses se sont passées à peu près de même. Les hameaux des *Mollards*² et des Bioux-dessus ont une origine semblable à celle de *Derrière-la-Côte*. Ce nom de Mollard dérive de bandes longues et étroites que l'on labourait autrefois dans cette localité. C'est ainsi que les Meylan établis au bas de la Combe-à-Etienne avaient leur remuage à l'endroit appelé maintenant *Tivoli*. La maison de M. le juge de paix Golay, qui paraît venir d'un partage du mas des Meylan, avait le sien chez *Grand-Joseph*. Un Viande et un Nicole, établis au vent, avaient les leurs l'un *chez le Brigadier*, l'autre *à la Vuarraz*³. La famille des *Gaulaz*, établie au bas du village actuel, avait le sien au Crêt *chez la veuve*. Ces premières maisons bâties, il se forma pour y arriver, un embranchement de la route des Grands-Ponts, qu'on appela le *Senday* (sentier), nom qui est devenu celui du village qui s'est formé en cet endroit.

Un Goy devint propriétaire au vent des Gaulaz, mais, contrairement à ses voisins, il fut le seul qui s'établit dès l'origine *Derrière-la-Côte* et fut le premier habitant de cette populeuse localité ; il bâtit à l'endroit nommé aujourd'hui

¹ Toujours même système, qu'il ne faut pas perdre de vue. Les gens du Lieu établirent d'abord des granges devant la Côte, ils en firent ensuite des maisons et établirent de nouvelles granges derrière la Côte.

² Il faut excepter ici les Mollards-des-Aubert, dont il sera parlé plus loin.

³ Cette première maison doit, selon toutes les apparences, être celle des citoyens Capt, fils de Joseph.

Vers-chez-Golay et qu'alors on appelait le *Marais-Longet*¹. Les domaines des Golay à occident et chez Jacques-à-Pierre sont des morcellements postérieurs de ce mas primitif. La partie de *Devant-la-Côte* de cette propriété est restée longtemps en forêt ; c'est peut-être en raison de son peu de largeur qu'elle n'a pas été préférée dans l'origine². *Guillaume Aubert* se fixa à *Vers-Chez-le-maître* ; ses descendants sont devenus nombreux *Derrière-la-Côte* et ont bâti le hameau de leur nom. Le nom de *Chez-le-maître* a été donné plus tard et provient d'un maître d'école habitant ce voisinage. Ce hameau fut en partie incendié le 12 novembre 1830. Un Meylan, voisin de G^{me} Aubert, avait son chalet sur le Crêt, chez Isaac Capt, où ses descendants défrichèrent et devinrent nombreux. Ils construisirent même plusieurs maisons, abandonnées dès lors, *Sus la Josèphe, chez le Rebéquillon*, par ex. Contrairement aux Aubert, ils ont abandonné *Derrière-la-Côte* plus tard et se sont conservés de l'autre côté. *Isaac Capt*, qui a donné son nom à cette localité, l'habitait en 1680³.

En continuant du côté du vent, il se forma deux autres mas qui ont donné naissance aux voisinages *Chez-le-maître* et deux *Chez-le-Chirurgien*. Le premier était possédé par des Perrod⁴, le second par des *Gaulaz*. Les Pignet s'établirent ensuite dans la localité qui porte leur nom, appelée alors le *Préputra*. Devenus nombreux à *Derrière-la-Côte*, quelques-uns redescendirent à orient au commencement du siècle passé, bâtirent plusieurs maisons aux Pignet-dessous, au *Bas-de-la-Combe*, les scieries *Chez-Jacob* en 1763, et la maison de ce nom en 1770. Le voisinage des Pignet-dessus fut incendié le

¹ Elle a été cultivée plus tard par les gens du Sentier, qui l'appelaient la Cerniaz. On verra plus loin l'explication de ce mot.

² Ces deux mas ont dû n'en former qu'un dans l'origine.

³ Ce mas aux Meylan a dû être un morcellement de la propriété primitive de Guillaume Aubert.

⁴ Comme on l'a vu au Séchay déjà, ces Perrod ont pris le nom de Meylan.

25 juin 1809. Le feu fut mis par un coup de fusil tiré sur les toits.

Un nommé *Guyaz* devint aussi propriétaire d'un de ces mas limités par l'Orbe et le Risoud ; il bâtit la maison la plus à orient de la Combe-du-Moussillon et fut le premier habitant de ce hameau. En 1610, un partage eut lieu, un de ces *Guyaz* commença le voisinage à orient. Les maisons qui existent sur les rochers à bise ont été dans l'origine des baraques construites par des réfugiés français, dont l'un s'appelait *Kermentran*. Cette localité tire son nom de ce qu'un *moussillon* y fit perdre un œil à un homme.

A une date postérieure, qui ne m'est pas exactement connue, mais qui peut être fixée aux environs de 1630 à 1640, ces *Guyaz* de la Combe vendirent la partie orientale de leur patrimoine à un *Tribillet*, qui s'y établit et commença le voisinage qui porte encore son nom. On a vu déjà que cette famille a eu quitté son nom pour celui de *Reymond*. Celle des *Guyaz* s'est éteinte vers le milieu du dernier siècle. En 1560 environ, un nommé *Pierre Le Coultre*, proscrit français pour cause de religion, originaire de Tonnerre¹, arriva dans la contrée. Il fut d'abord régent au Lieu et en reçut la bourgeoisie pour récompense de ses services. En 1568 il devint abergataire d'un mas au vent et en suivant celui des *Guyaz*, et s'établit à l'endroit dit le *Crêt-des-Lecoultre*². En 1577 ils revendirent la portion de bise de sa propriété à M. le baron d'Aubonne, qui en forma la montagne et domaine appelé la *Fontaine-du-Planoz* (d'une fontaine qui existait près de la limite ventale de cette propriété) et qui a pris plus tard celui de *Thomasette*, de monsieur *Thomaset*, successeur du baron d'Aubonne.

Deux des fils de *Pierre Lecoultre* s'établirent à orient de l'Orbe, lieu dit *Vers-chez-les-Lecoultre* en 1611. Un autre vint habiter la maison des *Meylan* du Bas-de-la-Coulisse et fut le chef de la famille dite *Chez-le-Capitaine*. Ces *Lecoultre* ont

¹ Ville du département de l'Yonne.

² *Pierre Lecoultre* était associé pour acheter avec un nommé *Curcul*, qui paraît avoir quitté le pays peu de temps après.

été les premiers habitants du *Bas-du-Chenit*, nom admis aujourd'hui, mais qui est impropre puisque cette localité occupe la partie supérieure du Chenit et non l'inférieure. On disait dans l'origine le *cul* ou le *fond du Chenit*.

Il existe au sujet de ces Lecoultre une tradition populaire, suivant laquelle ce nom était dans l'origine *Coultre* ; à la suite d'une épidémie il n'en resta qu'un individu qu'on appelait *le Coultre*, d'où serait venu le nom actuel. Or je dois assurer qu'il n'en est rien ; d'abord le premier qui a apporté ce nom dans la contrée l'écrivait comme ses descendants ; ensuite, à l'époque de la peste de 1630, il existait déjà plusieurs branches de cette famille qui toutes ont survécu à cette maladie¹.

Un RoCHAT s'établit ensuite au vent du Crêt-des-Lecoultre. Après lui vinrent des MIGNOT et des MARÉCHAUX. Les MIGNOT, qui ont dès lors quitté la contrée, fondèrent le voisinage *Chez-Joseph-Piguet*. Les anciennes maisons existaient plus à orient, elles ont été rebâties où elles sont aujourd'hui en 1780. Il en a été de même dans plusieurs localités des environs. Cela vient de ce que la plupart de ces maisons, n'étant que des chalets dans l'origine, étaient mal construites, petites et insuffisantes, ce qui les faisait abandonner pour bâtir en lieu plus convenable. Il paraît qu'une famille de *GUY* a habité dans le XVII^e siècle sur la propriété ou ancien mas des Maréchaux. La localité dite *Vers-la-scie*, avec les *Montagnes des grandes Roches*, fut abergée des 1626 au *sire Hennezel*, de Vallorbes, qui y établit des hauts-fourneaux. Cette propriété fut revendue en 1632 à Abraham *GOLAY* et à ses fils. L'acte de cette vente est le premier document authentique qui fasse mention de la famille des *GOLAY*, devenue importante et nombreuse. Après beaucoup de recherches, j'ai pu me convaincre jusqu'à l'évidence qu'ils sont les descendants des *Gaulaz*, qu'on a vu s'établir devant la Côte. Par suite d'un changement de la lettre finale, il s'est formé deux branches de cette famille primitive. Ces noms s'écrivaient dans l'origine *Gaulaz* et *Gaulay*, orthographe

¹ Ce nom pourrait peut-être dériver du mot latin *culter*, un couteau.

beaucoup plus conforme à la prononciation que celle qui fut adoptée dès lors. Ces Golay eurent beaucoup à souffrir des dégâts des Bourguignons, qui leur coupèrent de grandes étendues de forêts, leur incendièrent une grange dont on voit encore les masures à bise du chalet actuel de *Mézery*. Cette montagne doit son nom à un monsieur de Mézery, qui l'a possédée après les Golay. On dit que les ouvriers qui construisirent cette maison ou grange, avaient constamment un fusil à côté d'eux pendant qu'ils travaillaient. Des vieillards racontaient aussi autrefois que deux individus qui y habitaient en hiver, faillirent y mourir de faim. Il tomba une telle quantité de neige que le bâtiment en fut couvert. Il se passa 8 jours avant que les gens du Bas-du-Chenit pussent leur porter secours ; ils trouvèrent les prisonniers n'ayant depuis plusieurs jours déjà que de l'orge rôtie à manger.

Le hameau du *Creux-aux-bots*¹, appelé aussi *le Carre*, a été repris plus tard sur la propriété des Golay et habité par des Reymond. Le premier de ces noms vient d'un gros bas-fond fangeux, situé à occident des maisons ; le second paraît dériver de la montagne voisine du Carroz. Toute cette partie de la contrée de Chez-Tribillet au vent faisait partie à l'origine du grand mas appelé *Praz-Rodet*. La partie de ce vaste terrain qui est restée en montagne, fut abergée en 1537 à des gentilshommes français, les seigneurs *du Perron* et *de Beaulieu*, originaires du diocèse de Poitou. Ils établirent une verrerie, lieu dit à la *Combe-de-la-Verrière* et essayèrent dit-on, d'y planter de la vigne. Je n'ai pu vérifier le fait, mais des vieillards assurent avoir vu dans leur jeunesse les restes aboutis d'anciennes souches. Peu satisfaits, il paraît, de leurs essais, ces messieurs revendirent leur propriété à la commune de Morges et allèrent se fixer à Orbe, en 1563. C'est pendant la première année de leur séjour à la Vallée que naquit le célèbre Du Perron, il fit ses premières études à l'ombre des sapins de Praz-Rodet, embrassa plus tard le catholicisme, devint cardinal et écrivain distingué.

¹ Un bot en vieux patois signifiait un crapaud.

En 1543, la commune de Burtigny établit la montagne de la Burtignière, qu'elle revendit plus tard à la commune de Morges. Cette dernière ne garda que la partie inférieure et vendit le reste à M. d'Aubonne, qui en forma la montagne *des Grands-Plats*. Celle de Bursins forma *la Bursine* et *le Cerney*¹. Les propriétés abergées à cette commune s'étendaient plus à bise que maintenant. Toutes les propriétés particulières dès et y compris Chez-les-Capt, en ont été successivement détachées pendant le courant du XVII^e et du XVIII^e siècle.

En 1660 André *O Demars* (dont on a fait *Audemars*), réfugié français, venu des Hautes-Alpes, s'établit *Derrière-les-grandes-roches*². En 1712 un de ses descendants vint habiter sur le mas Chez-Tribillet et bâtit la maison dite *Chez-le-Gendre*. D'autres se sont répandus plus tard au Bas-du-Chenit. Ce hameau des Grandes-Roches s'agrandit ensuite par les défrichements et ventes qu'y firent les Lecoultre. Au commencement du dernier siècle il y avait sept maisons dont la plupart avaient des noms différents, comme *Chez-David-Lecoultre*, *Chez-le-Putois*, etc. La charpente d'une d'entre elles, démolie en 1735 par un Nicole, servit à construire le *Petit-Crêt-Meylan*. La réunion de ces petites propriétés, abandonnées dès lors, a formé la montagne dite *Chez-l'Evaz*. Ce nom de *Derrière-les-grandes-roches* vient de la position de ce hameau, situé à l'ouest de la ligne de rochers, prolongement de la Côte, et connue dans l'origine sous le nom de *Roche du lac Quinzonnet*, plus tard sous celui de *Roche-Brésenche* et appelée aujourd'hui la *Grande-roche*.

Le Brassus, doit son nom à la rivière qui le traverse, ainsi appelée parce qu'on l'envisageait comme le *Bras-dessus* ou bras supérieur de l'Orbe. En 1544 un Français, nommé *Jean Herrier*, établit un moulin au Pont sur le ruisseau St.-Sulpice, mais ne pouvant lutter contre la concurrence que lui faisaient

¹ On peut voir les abergements primitifs de ces terrains et les difficultés qui en furent la suite dans M. Nicole, pages 318 et suivantes.

² La famille Audemars est originaire de Vercors, haute vallée des Alpes dauphinoises, entre Grenoble et Die (Drôme).

les établissements de l'Abbaye et des Charbonnières, il abandonna le sien l'année suivante et devint concessionnaire de la rivière du Brassus¹, dont les alentours étaient alors complètement incultes et inhabités, et y établit des hauts-fourneaux avec martinets. On ignore l'importance que prirent ces premières usines, mais il est certain que Herrier, les vendit peu d'années après aux nobles Varro et consorts de Genève, qui possédaient déjà des scieries et des hauts-fourneaux à l'Abbaye.

En 1576, LL. EE. abergèrent à ces mêmes nobles Varro les terrains des environs du dit Brassus, avec droit de métairie, de vidamie, etc. Plus tard encore, ils échangèrent leurs propriétés de l'Abbaye contre le droit de moyenne et basse juridiction, etc. Telle fut l'origine de cette seigneurie du Brassus, dont l'importance dans la contrée a été très grande, et qui menaça un moment d'étendre son pouvoir féodal sur toute la vallée². Les droits seigneuriaux s'étendaient sur toute la partie orientale, mais les propriétés proprement dites avaient pour limites la rivière de l'Orbe à occident, les Prés-de-Bière et la Rollaz à orient, le fossé qui borde les terres Chez-Benjamin-du-Campe à bise ; du côté du vent elles sont un peu vagues ; dans l'origine, ce devait être la propriété de Bursins ; mais on a vu qu'en 1611 les Lecoultre s'établirent entre ces deux mas sur du terrain provenant de la seigneurie ; d'un autre côté les seigneurs agrandirent plus tard leur domaine en achetant des pièces de terre des particuliers du Chenit, des Lecoultre et des Maréchaux, par ex. Dès l'origine ils construisirent un bâtiment appelé le château ou maison seigneuriale. C'est celui qu'on appelle aujourd'hui l'*hôtel de la Lande*. On a commencé d'en faire un établissement public en donnant la pension et des rations d'eau-de-vie aux ouvriers des forges. La *fruitière* se trouvait un peu à occident du chalet de la Meylandedessous. Un peu plus tard ils divisèrent cette propriété en trois

¹ C'est probablement à cette époque que le lit de cette rivière fut déplacé ; elle coulait plus au vent.

² Voir M. de Gingins page 118 et suivantes.

fermes et construisirent deux nouveaux bâtiments, l'un au vent et l'autre à bise. Ce dernier, quoique affermé à un nommé Blaise Gras en 1665 et habité, s'appelait déjà le *Crêt-Meylan*, sans doute d'un individu de ce nom qui y avait été fermier auparavant.

En 1666 toutes ces terres furent partagées entre les sieurs Abram Chabrey, Ami et Marc Varro, cohéritiers du seigneur. A. Chabrey, devenu ensuite seul propriétaire, vendit la seigneurie à LL.EE. en 1684. Ces derniers formèrent cinq lots des champs et prés, qu'ils revendirent en détail l'année suivante. C'est de cette liquidation que date la population et la prospérité actuelle de cette localité. Le gouvernement bernois comprit qu'il fallait diviser la propriété et appeler l'industrie privée, pour améliorer et développer ce qu'avaient commencé les seigneurs.

Deux lots, les plus au vent, furent achetés par les Simon et les Meylan, qui ont commencé les voisinages de leurs noms. Ces derniers surtout devinrent nombreux et occupèrent plus tard la partie occidentale du Brassus. Un RoCHAT du Pont, fermier des seigneurs, acheta le lot sur lequel se trouvait l'ancienne maison, il fut le chef de la famille de ce nom qui habite cette localité. La maison Jaquet de Vallorbes devint propriétaire des usines, avec droit de cours d'eau, etc. La ferme du Crêt-Meylan fut achetée par un Reymond du Solliat. C'est probablement alors que les anciens bâtiments qui étaient situés plus à bise, furent abandonnés et les nouveaux construits sur l'emplacement actuel. Ce voisinage fut incendié par le feu du ciel, un beau dimanche du mois de novembre 1765. Un vieillard, retiré des flammes, mourut des suites de ses brûlures.

La montagne seigneuriale fut vendue aussi en 1689 et divisée en cinq lots. La portion au vent, appelée aujourd'hui la Montagne-de-la-Lande, est le seul de ces lots qui se soit conservé entier. La partie supérieure des quatre autres a formé la *Meylande-dessus*.

En 1695 Jean-Pierre et Abram Aubert achetèrent une portion d'un de ces lots, dite la montagne *Chez-l'héritier* et fon-

dèrent le hameau des Mollards-des-Aubert, où leurs descendants habitent encore aujourd'hui.

La fonte du fer, abandonnée plusieurs fois, fut reprise par la maison Jaquet et consorts en 1734. Ils tiraient le minerai des mines des Charbonnières et l'amenaient par le lac sur des radeaux¹. Ils cessèrent cette exploitation en 1740 et commencèrent à acheter le fer en gueuse. Ces usines ont été définitivement abandonnées en 1827 et remplacées par des scieries devenues importantes en 1830. Ce village du Brassus s'est agrandi rapidement depuis un demi-siècle et rivalise aujourd'hui d'importance avec le Sentier. Il obtint une église et devint chef-lieu de paroisse en 1837.

En 1720 environ, Etienne Benoît, proscrit français venant du Vivarais², arriva dans la contrée et donna les coupes employées pour la communion contre la bourgeoisie du Chenit. Il fut d'abord aubergiste au Sentier. Plus tard (en 1760) il bâtit la maison *des Places*³, d'où ses descendants sont allés sur le Crêt.

Cette famille est notre sœur cadette ; Etienne Benoît est le dernier défricheur étranger venu dans notre contrée. Ainsi fut terminée cette colonisation, commencée en 1304 par Perrinet Bron. Elle a été laborieuse, lente dans les premiers siècles, et rapide dans sa dernière période. Je suis loin de vouloir jeter le blâme à nos illustres réformateurs, mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer ici un singulier rapprochement. Tandis que notre vallée commençait à être défrichée par des protestants fugitifs et persécutés, la partie française du même vallon, appelée le Bois-d'Amont, se peuplait de catho-

¹ A cette époque, le fromage ou *tome* se vendait 4 sous 6 deniers la livre ; le pain, deux sous ; le demi-pot de vin, 6 sous ; le quarteron d'orge 8 batz ; les étoupes, 2 batz la livre.

² L'ancien Vivarais fait partie aujourd'hui du département de l'Ardèche.

³ Cette maison s'appelle aussi *Chez-Jacques-Abram*. Il ne faut pas la confondre avec les Places, à bise de l'Abbaye. Ce mot dérive de *faulde* ou *place* à charbon.

liques genevois fuyant le courroux de Calvin et le bûcher de Servet fumant en Plainpalais.

Si aujourd'hui nous jouissons de grands avantages, et d'un mode de vivre grandement perfectionné, n'oublions pas qu'il a fallu cinq siècles de travail, de lutte et de patience pour y arriver. Si nous avons l'abondance et le luxe maintenant, ne perdons pas de vue que nous le devons au rude labeur, à la longue persévérance et même aux privations de nos ancêtres. Ils ont marché moins vite que nous, parce que la route qu'ils avaient à parcourir était plus pénible que la nôtre. Ils ont ouvert la voie du progrès, nous n'avons eu qu'à la suivre. Aussi on est quelquefois injuste à leur égard ; ils étaient grossiers et ignorants sans doute, néanmoins on voit briller par-ci par-là des intelligences supérieures, des hommes de talent et de génie, mais surtout en général un grand dévouement à la cause publique. Isolés au milieu de leurs montagnes, ayant contre eux les préventions des gens de la plaine, ils n'ont rien dû qu'à eux-mêmes, et ils puisaient leur force dans leur foi en l'avenir. Ils ont su de bonne heure étudier une science, peut être la plus importante de toutes, celle qui consiste à apprendre à apprendre. Malgré leur antipathie contre les moines, ils surent dès l'origine faire tourner à leur avantage le système monacal, et plus tard mettre à profit les bonnes dispositions de LL. EE.

Nous reprochons surtout aux administrations communales d'autrefois d'avoir vendu à vil prix le sol de la vallée, mais il faut se reporter à ces temps reculés et se bien représenter ce qu'était alors notre contrée. Si aujourd'hui la terre manque à l'homme, il en était tout autrement dans l'origine ; c'était au contraire l'homme qui manquait à la terre. Le sol ne pouvait avoir de valeur qu'à mesure qu'il se présentait des colons pour le cultiver. Les forêts elles-mêmes étaient des propriétés plus nuisibles qu'utiles ; pour que le bois vînt à avoir un prix, il fallait qu'il arrivât des bûcherons pour l'exploiter. Le système adopté par l'ancienne communauté du Lieu, de vendre pour peu d'argent ces grandes étendues de terrains vagues, était le seul possible pour arriver à voir la contrée se peupler d'habitants. Ce qu'ils auraient dû faire, c'était d'empêcher ou

de chercher à empêcher les grands mas de forêts et de pâturages de passer aux mains d'autres propriétaires que ceux qui venaient habiter la contrée et la défricher, comme les communes de la plaine, par exemple, qui, par leur position, voulaient nécessairement conserver ces terrains dans leur état primitif et ne cherchaient point à en favoriser le défrichement. Si les montagnes de Morges, la Bursine, les Grands-Plats, la Thomassette et d'autres encore avaient dès l'origine appartenu à des colons fixés sur les lieux mêmes, on y verrait aujourd'hui, comme dans les localités voisines, des habitants avec des champs et des prés. Il paraît que le gouvernement bernois reconnu plus tard la faute qui avait été commise, puisqu'il eut un moment l'intention d'acheter les Grands-Plats pour y fonder un hameau.

Ce à quoi nos anciens gouvernants auraient dû mieux veiller aussi, c'était de mieux préciser les limites de ces terrains vendus, ce qui aurait évité bien des procès ruineux et interminables. Mais où sont les hommes qui prévoient tout et ne se trompent jamais ?

Ce fut ainsi que le sol presque entier de nos montagnes se morcela et devint la propriété des communes et des habitants de la plaine. Il ne resta que les *Chaumilles*, la *Douchatte* et une partie des pâturages communaux de l'Abbaye et du Lieu, qui n'aient pas été abergés. Toutes les autres propriétés actuelles de nos communes ont été rachetées dès lors.

Différentes circonstances sont venues diminuer le domaine forestier primitif de la vallée. Le mas des Amburnez, appelé autrefois la Montagne-des-sept-communes, fut abergé par le baron d'Aubonne, en sa qualité de concessionnaire des prétendus droits que s'arrogeait le couvent de St. Claude sur cette partie de notre territoire¹. Les montagnes de la Sèche, avec

¹ Cette concession entraîna à une suite de difficultés entre le baron d'Aubonne et autres propriétaires. de ces montagnes qui prétendaient être affranchis du bocherage des gens de la Vallée, et ces derniers qui défendaient leurs droits. En 1664 eut lieu une prononciation (suite de la note page suivante)

l'ancien *Berguelet*¹, la *Joux*, les *Grands-Prés-de-Bière*, et le *Pré-de-Denens*, se sont formées par suite d'empiètements qui ont eu lieu jadis sur le sol de nos communes de la Vallée ; les propriétaires n'ont jamais eu d'abergement régulier et n'ont d'autre titre que celui d'en avoir pris possession les premiers. En 1723 l'illustre maréchal et duc de Villars, propriétaire du *Pré-de-l'haut*, obtint, à la suite d'un procès, d'affranchir cette montagne du bocherage des gens de l'Abbaye et de la sortir du territoire de la Vallée.

Les abergataires ne devenaient propriétaires que du pâtreage. Ils ne pouvaient disposer des bois que pour l'entretien et l'usage de leurs chalets. Le droit de coupe dans les *Joux* ou forêts appartenait aux habitants de la Vallée, ensuite des concessions accordées dès l'origine par les empereurs d'Allemagne.

Ce droit, appelé *bocherage*, qui n'avait pas une grande importance autrefois, fut modifié en 1700 par un arrêté de LL. EE., qui permettait aux propriétaires du sol de mettre en défend ou de banaliser une portion de la surface du terrain boisé. Telle fut l'origine de ces *bois à ban* répandus sur toutes nos montagnes. En 1815 il fut racheté définitivement au profit des communes. Cette liquidation a été très avantageuse pour les propriétaires des montagnes, lesquelles doivent à cette circonstance d'avoir doublé de valeur. Mais, considérée au point de vue de la légitime propriété, ce fut une expropriation injuste envers les *bochereurs*, qui se sont trouvés dépossédés de la première et plus antique possession de leurs ancêtres. Mais aussi cette mesure, qui devenait une nécessité pour l'économie générale de notre vallon, a paré à la ruine imminente de nos futaies et aux tristes conséquences qui en au-

souveraine reconnaissant ces montagnes comme faisant partie de la Vallée. (Voir Nicole, page 372.)

¹ Le *Berguelet* est une ancienne montagne située à la limite de bise des *Amburnez*. ; elle fait partie aujourd'hui de la *Sèche de Gimel* ; le chalet était au vent de celui de cette dernière.

raient été la suite. C'est de cette époque que datent nos jeunes forêts.

Dans la partie du sol de nos montagnes non abergée et qui a formé la grande propriété de l'état appelée la Forêt du Risoud, ce droit s'est conservé en subissant diverses modifications et diminutions, à mesure que la population a augmenté et que le capital forestier a diminué. Dans le dernier siècle on avait déjà envisagé cette jouissance sous trois modes ou droits différents, qui étaient desservis annuellement et simultanément, savoir ; le droit d'affouage ou de chauffage, qui consistait en bois à brûler ; le droit de devis ou de bois destiné aux constructions nouvelles, et le N° de maison, affecté à l'entretien des bâtiments. Ce dernier droit fut réduit à deux plantes annuellement par maison au commencement du siècle, et à une en 1849. Plus tard celui d'affouage fut régularisé à un demi-moule par ménage ou faisant feu, et celui de devis à 10 % du volume du bois nécessaire pour les constructions. Ce mode de vivre entraînait à des tiraillements continuels et désagréables entre l'administration cantonale et celle des communes représentant les usagers. Il a duré jusqu'en 1856. Après de longs débats, un arrangement définitif intervint, d'après lequel l'état est resté chargé de l'aménagement et de la conservation de cette propriété et doit payer aux usagers la moitié du produit brut soit du montant des ventes de bois. Cette somme à payer est d'environ 20 000 fr. en moyenne, ce qui donne à chaque ayant-droit une rente annuelle d'environ 20 fr.

Je n'ai pas pu, faute de documents assez positifs, indiquer toujours les dates exactes des premiers établissements ; mais celles qui ne sont données qu'approximativement sont assez exactes cependant pour qu'on puisse se rendre compte de la marche de la colonisation. C'est ainsi que dans l'indication des premiers habitants établis au Chenit, ceux dont la date n'est pas indiquée y sont arrivés à une date antérieure à 1600 et postérieure à 1555, époque où il n'y avait encore que quelques chalets des gens du Lieu. Ce furent ces premiers habitants qui, en 1590, au nombre de 32, s'associèrent pour bâtir

les moulins du Sentier¹. A cette époque l'Orbe passait au pied du Crêt-de-la-Resse-Armand, en décrivant une espèce de demi-cercle, entourant de trois côtés le pré qui, à cause de cette circonstance s'appelle encore le *Clos-Rond*. Pour éviter la construction d'un long canal, ils redressèrent le lit de cette rivière tel qu'il existe aujourd'hui. Le Clos-Rond était donc auparavant à orient de l'Orbe.

La population continuant d'augmenter, ils obtinrent en 1612 une église au Sentier, qui commença dès lors à s'agrandir et à prendre de l'importance. Cette église était petite et construite en bois ; elle fut desservie par le ministre du Lieu jusqu'en 1705, que fut construite la cure du Sentier. Le premier pasteur qui y résida fut M. *François Malherbes*. L'église, devenue insuffisante, fut reconstruite sur un plan plus vaste en 1726 et telle qu'elle est aujourd'hui. Il ne reste de l'ancien bâtiment que la fenêtre ronde du côté de bise.

En 1646, le Chenit se sépara définitivement du Lieu et forma une nouvelle communauté. Malgré le démembrement de l'ancienne commune du Lieu, ce village conserva encore longtemps sa prépondérance ; il fut le siège de la justice accordée à la Vallée en 1686 et remplacée en 1701 par un consistoire dans chaque commune. Il le fut encore d'un tribunal inférieur institué en 1771. Mais, le Sentier augmentant toujours devint chef-lieu du district en 1803 et enleva au Lieu tout ce qui lui restait de son ancienne importance. M. J.D. Nicole nous donne tous les détails désirables sur la fondation des divers établissements publics du Chenit et sur le développement des institutions de cette commune. Je ne pourrais faire que le répéter ici. Il nous apprend que cette peuplade naissante subit de rudes épreuves : d'abord plusieurs disettes, qui furent cause de grandes émigrations. Ensuite la peste, qui désola le pays de Vaud en 1630, pénétra dans la Vallée, où elle décima la population et sévit pendant plusieurs années. Les malades étaient transportés dans des cabanes construites au milieu des

¹ Auparavant ces braves gens étaient obligés de porter leur grain au moulin de la Sagne, aux Charbonnières.

champs, à distance des habitations. Des Bourguignonnes pil-lardes, nommées *les marronnes*, venaient les soigner. Les morts étaient ensevelis sur le lieu même du décès ; ceux du Solliat à l'endroit appelé encore le *Champ-des-fosses*, ceux du Bas-du-Chenit à la *Combe-à-Renaud*, etc. Mais ce petit peuple surmonta ses revers par son énergie et ne cessa de s'accroître et de prospérer. On peut voir au tableau ci-joint de l'honorable monsieur Alex. Michod, auteur de l'*Atlas national*, toutes les données statistiques connues relatives à l'accroissement de la population de cette contrée.

Cet accroissement est encore beaucoup plus considérable que les chiffres officiels ne l'indiquent, si l'on veut tenir compte du nombre incroyable de nos ressortissants qui habitent la plaine et les pays étrangers. On a pu remarquer dans la rapide esquisse de la colonisation qui précède, que dans l'origine, à part quelques-unes des principales familles qui se sont rapidement répandues dans les trois communes, toutes les autres étaient séparées et habitaient chacune une localité distincte. Cet état de choses s'est complètement modifié. La plupart ont abandonné leurs anciens hameaux pour se porter aux centres principaux où les attiraient l'industrie et le commerce et où elles sont maintenant confondues. Quelques-unes se sont éteintes ; d'autres sont devenues très nombreuses. On peut voir ci-joint, aux pièces annexes, un tableau indiquant leur population respective par ménage en 1860.

Les habitations, quoique peu nombreuses, étaient beaucoup plus disséminées qu'aujourd'hui, ce qui se comprend facilement. A cette époque, où il n'existait de routes nulle part, où l'on n'avait d'autre ressource que le produit du sol, il n'y avait aucun privilège de lieu. On s'établissait au milieu de son patrimoine, quel qu'il fût, à proximité de ses champs et de ses pâturages. A mesure qu'on s'est approché de l'époque actuelle, ceux de ces établissements les mieux situés se sont agrandis et ont donné naissance à nos villages, voisinages et hameaux ; les plus éloignés dans les montagnes ont été abandonnés.

Je tiens à rectifier ici une croyance assez répandue et inexacte, c'est celle qui attribue la principale population de nos

montagnes, notamment celle du Chenit, aux Français fugitifs à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Or cette révocation, aussi barbare que célèbre, fut prononcée par Louis XIV en 1685, c'est-à-dire à une époque où toutes nos familles, excepté les Benoît, étaient déjà établies dans notre contrée. On a pu voir qu'il n'y a point eu de grande immigration à la Vallée ; les anciens colons sont arrivés les uns après les autres de divers pays et à différentes époques.

Mœurs. — La vie pastorale de ces bonnes gens était fort simple, parfois même assez dure. Ils vivaient du produit de leurs vaches, de l'orge et de l'avoine qu'ils récoltaient. Les habitations primitives, construites souvent au milieu des forêts, avec le bois coupé sur l'emplacement même, étaient fort basses, la couverture tenue par de grosses pierres. Les parois étaient faites de lattes provenant de bois fendant droit, les planchers et plafonds de petit sapin joints et aplatis. Une ou deux chambres, une cuisine, une grange et une étable étaient tous les appartements ; Ils avaient pour vaisselle une table en sapin creusée pour recevoir les mets, pour cuillers et fourchettes des bûchettes de bois ; quelques meubles grossiers, façonnés par eux-mêmes, composaient tout l'ameublement. Au lieu de vitres, du papier passé à l'huile¹, et la nuit ils s'éclairaient avec des nœuds de sapin sec, qu'ils appelaient, *lenéinres* ou *segnons*.

Les travaux agricoles et les soins du bétail étaient leur principale occupation ; ils passaient les longues soirées de l'hiver à l'affût des bêtes sauvages ; ou bien, réunis autour d'un grand feu, ils s'amusait à raconter les histoires des sorcières, des revenants et des loups-garous.

Ces feux se faisaient au milieu de la cuisine ; l'usage des *plaques ou contre-feu* en fer n'a commencé que vers le milieu du XVIIe siècle. Cette habitude de se chauffer à la flamme ardente de ces feux pétillants, amenait à la longue chez les vieil-

¹ Il y a apparence que dans les premiers temps on n'avait pas même de fenêtres ; les appartements étaient éclairés par des ouvertures que l'on bouchait la nuit et par le mauvais temps.

lards des tumeurs douloureuses aux jambes. Pour s'en préserver, ils avaient pris l'habitude d'appuyer, contre les parties du corps les plus exposées, de petites pièces de bois creusées en forme de châteaux qu'ils appelaient des *haoucalets*.

Leur langage a dû être dans l'origine le même que celui des habitants de la plaine, mais il s'est sensiblement modifié avec le temps. Les colons étrangers ont sans doute introduit des termes de leur pays. Ce patois est traînant, mais très prosodique et expressif. Il possède beaucoup d'expressions laconiques et énergiques, que la langue française actuelle ne peut rendre qu'imparfaitement avec une longue phrase. L'accent et la prononciation offrent des différences sensibles dans chacune des trois communes.

On ne connaît rien de positif sur le costume de ces braves gens. Il paraît que, dans les premiers temps, des peaux de bêtes faisaient une partie des frais d'habillement.

Dans le XVI^e siècle déjà et dans le XVII^e, ils confectionnaient tous leurs habits de grossier drap, fait avec de la laine brute. Le vêtement principal consistait en une espèce de pantalon appelé *culotte*, qui ne descendait qu'au genou et en une ample *casaque* de même étoffe. Ils portaient des bas aussi en drap, extrêmement larges, qui retombaient sur le pied et servaient de guêtres en hiver. Leurs souliers étaient attachés avec des courroies. Ils se coiffaient d'un grand chapeau en feutre grossier, ressemblant un peu pour la forme à ceux que portent aujourd'hui nos officiers fédéraux. Ils en déployaient les deux ailes pour s'abriter lorsqu'ils voyageaient par la pluie. Ce n'est que dans le commencement du dernier siècle que les femmes ont commencé à faire du tricot, et qu'on a appris à cultiver du lin et du chanvre.

Les garçons portaient la robe et les habits de l'autre sexe souvent jusqu'à 18 ou 20 ans, âge où ils ne faisaient encore autre chose que de garder les vaches. Cela ne les empêchait pas de devenir des hommes en général de haute stature, forts et vigoureux, qui parvenaient à un âge très avancé. Il n'est personne qui n'ait entendu parler de Claude Rochat, des Charbonnières, domicilié Derrière-la-Côte, qui, à l'âge de 101 ans, se présenta armé de pied en cap à la première avant-revue

générale qui se fit au Lieu en 1743. Les autres exemples de longévité sont nombreux. Le raffinement apporté dans la société actuelle, la vie parfois trop sensuelle des temps modernes, font plus vite des hommes de nos jeunes gens, mais donnent aussi plus tôt des vieillards. La seule carrière qui s'ouvrit pour les jeunes hommes désireux de voir et d'apprendre du nouveau, était le service militaire. Aussi ils s'enrôlaient en grand nombre pour aller servir sous les drapeaux des rois de France, de Piémont, d'Angleterre, dans les armées des princes d'Orange et du grand Frédéric. Il est peu de champs de bataille des siècles derniers, depuis Rosbach jusqu'aux rives du St-Laurent, qui n'aient vu combattre de nos montagnards. Quelques-uns ont eu des destinées assez romanesques. Je n'en citerai qu'un, un Capt, qui, par suite d'une circonstance due au hasard, s'attira la bienveillance du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III et en devint le grand chambellan.

Mais la plupart rentraient au pays après quelques années de service. Ils abandonnaient la vie active du soldat pour les tranquilles occupations du vacher ; ils quittaient le mousquet et la hallebarde du troupiier pour la cognée du bûcheron et la pioche du défricheur. Tant le foyer domestique, tout modeste qu'il est, a encore de charmes. Ils jouissaient de la haute considération de leurs combourgeois, le récit de leurs aventures alimentait les causeries des longues veillées autour de l'âtre flamboyant. On les écoutait avec plus d'attention que la cour des Phéaciens n'en mettait à écouter le sage Ulysse racontant ses naufrages.

Ce goût militaire ne faisait pas défaut lorsque le pays était menacé. Le gouvernement bernois savait au contraire fort bien l'apprécier. A la campagne de 1712, les Welches concoururent puissamment aux succès remportés sur les troupes catholiques à Bremgarten et à Villmergen. Les miliciens de la Vallée, qui y étaient en grand nombre, reçurent tout particulièrement les félicitations de LL. EE. Plusieurs s'en revinrent blessés.

Le travail le plus pénible dans ces temps anciens était le défrichement de ces terrains couverts de futaies, parsemés de broussailles et de pierres. Aujourd'hui on peut dire que la vallée est bien cultivée, comparée surtout à d'autres localités de

la montagne ; nos champs sont droits et réguliers, mais pour arriver à cet état il a fallu le travail consécutif de bien des générations. Pour vivre pendant ces premiers travaux, les colons semaient de l'orge et de l'avoine dans les clairières des forêts, dans tous les endroits les moins boisés et les plus propices, souvent fort éloignés. Telle est l'origine des traces de culture et de champs abandonnés qu'on remarque au milieu des montagnes.

Ils se débarrassaient des antiques forêts vierges en y mettant le feu, ou en les coupant à blanc étoc et en brûlant le bois sur place. C'est ce qu'on appelait faire *un essert*, nom local très commun dans nos montagnes¹ d'autres fois ils les faisaient sécher en enlevant à chaque plante une portion d'écorce tout autour de la tige, opération qu'ils exprimaient par le verbe *cernir*, d'où est dérivé le mot *cerniaz*, endroit où l'on a *cerni* le bois ; c'est encore le nom de plusieurs localités, où cette opération a été faite autrefois.

La nature vint aussi en aide à ces intrépides défricheurs. Une fois les massifs fortement entamés, il arriva un phénomène facile à prévoir et à comprendre, les vents eurent prise et couchèrent des étendues considérables de ces forêts. La tradition a conservé le souvenir de la plus importante de ces *déracinées*, qui eut lieu dans le XVII^e siècle ; on pouvait, dit-on, marcher sur les arbres renversés sans toucher le sol dès le Bois-d'Amont à l'Abbaye. Il y en a eu un grand nombre d'autres. Les traces en sont encore visibles dans tous les terrains en friche. Les petits monticules dont ils sont parsemés sont formés par les pierres et autres matériaux soulevés par les troncs. On reconnaît encore facilement que presque tous ces arbres ont été couchés par le vent du S.-O., très peu du côté opposé.

C'est à la suite de ces orages qu'une quantité prodigieuse de ces arbres furent couchés dans les marais, où ils furent rapidement couverts par la tourbe et sont retrouvés parfaitement

¹ Le nom d'Essert de Rive, par ex. vient d'un essert fait au bord du lac.

conservés. Beaucoup furent entraînés par les eaux et sont déposés dans les profondeurs du lac. Ce sont des sapins rouges, des sapins blancs et quelques bouleaux. On y découvre quelques traces du travail des hommes.

Cette disparition des antiques futaies et le déboisement graduel de nos montagnes ont dû avoir une grande influence sur le climat de notre contrée qu'ils ont dû modifier sensiblement. Il faut, pour la bonne économie d'un pays, qu'il soit boisé dans de sages proportions ; s'il y a trop de forêts il est plus brumeux, mais jouit d'une température plus constante et plus régulière. S'il n'a pas assez de bois, il est exposé à des variations atmosphériques brusques et fréquentes, à des chaleurs intenses et à des froids excessifs. Avant le déboisement, la quantité de neige qui tombait à la vallée devait être plus grande en moyenne que maintenant ; mais elle fondait plus tôt et plus rapidement, le cultivateur était bien moins exposé aux gelées du printemps et de l'été.

Cette circonstance a peut-être contribué à l'abandon des anciens hameaux situés sur les montagnes. Entouré par de hautes futaies, le sol pouvait encore produire de l'orge et de l'avoine pour nourrir ses habitants ; ce qui n'a plus pu avoir lieu depuis que le pays a été découvert.

Les forêts ont la propriété d'absorber le calorique réverbéré par les rayons solaires et de le garder, et il se répand dans les environs pendant la fraîcheur de la nuit. L'atmosphère tendant toujours à se mettre en équilibre de densité, il en résulte un double courant ; or toutes les localités qui sont sur ce courant sont préservées des gelées. Pendant le jour, le même phénomène a lieu en sens inverse ; l'air plus frais des forêts se répand dans la campagne et tempère l'ardeur du soleil. Par suite de sa plus grande dilatation, l'air chaud tend à gagner les régions supérieures et l'air froid descend dans les localités inférieures, où il reste dans une immobilité complète : c'est ce qui explique pourquoi nos bas-fonds sont plus exposés à la gelée que les côtes, et pourquoi, quand le bas du vallon était boisé, les coteaux élevés pouvaient n'être pas exposés à ce fléau de notre agriculture.

La grande forêt du Risoud est sous ce rapport d'une importance immense pour notre vallée. En laissant de côté toute question financière, il faut reconnaître que c'est un grand avantage pour nous que cette partie de nos montagnes soit entre les mains d'un propriétaire qui en aura toujours en vue la conservation.

Quoique plusieurs de nos anciens colons soient venus de la Franche-Comté, ils paraissent avoir adopté dès l'origine les mœurs de leur nouvelle patrie et oublié l'ancienne. A peine quelques faibles relations se sont conservées jadis entre Mouthe et le Lieu. Il existait au contraire une antipathie très prononcée entre les populations des deux versants du Risoud, une animosité qui se trahissait fréquemment par des voies de fait. Ces Franc-Comtois ou *Bourguignons* ne se sont pas contentés de venir en tous temps couper et détruire nos forêts, ils venaient souvent en armes ravager le pays et piller les maisons. C'est par la crainte de leurs visites que les fenêtres de toutes les anciennes maisons étaient grillées avec de fortes barres de fer. On n'osait, dans certains temps, abandonner les habitations ; les hommes allaient à l'église armés de fusils, qu'ils déposaient dans le temple pendant le service divin, sur un râtelier construit exprès. Chacun connaît l'histoire de la femme de Claude Mignot, qui battit du tambour et fit fuir une troupe de ces maraudeurs. Cette aventure se passa Derrière-la-Côte, lieu dit à la Vuarraz. (J.D. Nicole, page 364.) Ces mauvaises dispositions à notre égard ont duré longtemps et ont peine à s'éteindre. Il y a à peine 40 ans que, le commerce des bois ayant pris une grande extension dans les communes des Rous-ses et du Bois-d'Amont, les relations se sont améliorées sensiblement et s'améliorent tous les jours.

Les déprédations commises dans nos forêts ont amené souvent des conflits sanglants avec nos gardes. Plusieurs fois des délinquants ont payé de leur vie leur témérité.

Cet état de choses a été sans cesse entretenu par les prétentions ridicules que les moines de St-Claude, ont à plusieurs époques mises en avant sur la propriété du Lieu de dom Poncet, prétentions qui ont eu pour effet de bercer nos voisins dans de perpétuelles et chimériques illusions sur une portion

de notre vallée, qu'ils croient leur avoir été enlevée et être leur propriété particulière.

Ces prétentions, qui roulaient essentiellement sur le droit de pêche, datent de la fondation du couvent de l'Abbaye, et amenèrent de nombreuses difficultés entre les deux couvents. En 1157 il intervint un accord par lequel les moines de la dite Abbaye s'engageaient à fournir annuellement à ceux de St-Claude 160 truites. Ce mode de vivre dura jusqu'en 1219. Le brochet introduit dans le lac de Joux s'y accrut très rapidement au détriment de la truite. Les Prémontrés ne purent plus alors fournir les 160 pièces de cette dernière espèce de poisson et voulurent donner du brochet, qui fut refusé par leurs créanciers. De là de nouvelles et interminables difficultés entre les deux monastères. En 1219 un rachat définitif de ce droit fut fait par les moines de l'Abbaye contre une renonciation formelle que fit l'abbé de St-Claude de tout droit quelconque au delà d'une lieue vulgaire du lac Quinzonnet (lac des Rousses). C'est ce même point qui a été pris pour limite lors du premier abornement qui eut lieu avec l'Espagne en 1648¹.

Mais, malgré cette renonciation et cet abornement, les abbés de St-Claude ont dès lors et à plusieurs époques cherché à remettre en avant leurs droits ou prétendus droits sur la Vallée, ce qui a eu pour effet d'entretenir les habitants des localités frontières dans un état d'hostilité permanente envers nous. Un jésuite, nommé Dunod, a de 1697 à 1740 écrit et publié 20 volumes sur cette question. A l'appui de son opinion il cherchait à prouver que l'ancienne Aventicum était dans le Jura français et non en Suisse. Entre Morrans et St-Claude il existe un petit lac appelé lac *d'Ante*, sur les bords duquel on a découvert les restes d'antiques constructions remontant, il paraît, à l'époque romaine. C'est là qu'il plaçait l'antique capitale de l'Helvétie.

¹ Plusieurs des anciennes bornes portent encore le lion d'Espagne. cette province fut enlevée aux Espagnols par Louis XIV en 1668.

L'année dernière M. Munier, docteur à Foncine-le-haut, a pendant longtemps rempli les journaux de son département d'articles virulents contre notre pays, mêlant la question de la vallée de Joux à celle des Dappes ; il ne demandait pas moins que de reporter la limite des états à la rivière de l'Orbe. L'arrangement intervenu entre le gouvernement de l'empereur et le Conseil fédéral a fort heureusement liquidé cette interminable question des Dappes et mis fin à cette oiseuse polémique et à la ridicule ambition de conquête de ces messieurs de delà le Risoud.

Cette population présente une différence marquée avec la nôtre quant aux caractères physiques. On reconnaît au premier examen deux peuplades qui n'ont pas la même origine et ont rayonné de deux centres différents. Il y a apparence que dans l'origine les habitants de la Vallée possédaient une certaine instruction : ce qui se comprend chez une population composée en partie d'individus venus des pays étrangers. Des écoles primaires existaient déjà au Lieu vers le milieu du XVI^e siècle. Mais les générations qui suivirent, disséminées au Chenit et dans les hameaux écartés, ne surent pas conserver ce degré de connaissances ; à part quelques individus, la population a été pendant deux cents ans environ dans une ignorance presque complète. Les premiers éléments de lecture ont été donnés au Chenit, aux environs de 1685, par une femme, fille de Jacques Bocci, moine prosélyte, ce qui lui avait fait donner le nom de *moinette*¹. Elle se mit à donner des leçons aux jeunes gens en plein air, ou à l'ombre des avant-toits (*nevaux*). Elle voyageait ainsi dans toutes les localités de la commune et recevait en paiement quelques *boulons de tourte* (petits pains d'avoine)². Tels furent les premiers éléments de l'instruction primaire au Chenit. Cette bonne vieille mendicante jeta, sans

¹ J.-D. Nicole, page 384.

² Il y a apparence que le Sentier était le principal champ de son activité ; elle tenait ses réunions sous le neveu de la maison de feu M. Moyse Rochat.

s'en douter, les premiers fondements du développement intellectuel de ce petit peuple.

Industrie. — On retrouve chez ces anciens habitants la superstition et la crédulité qui ont existé dans l'enfance de toutes les nations, ce qui n'empêchait pas de voir briller par-ci par-là des intelligences rares et des génies supérieurs. Malgré leur isolement au milieu des montagnes, malgré leur peu d'expérience du mouvement et de l'activité des grands centres et les conditions défavorables où ils étaient placés, ils comprirent de bonne heure l'insuffisance des ressources que leur offrait le sol et cherchèrent à se créer une industrie quelconque. La première fut la fabrication du charbon ; ils le transportaient sur des radeaux par l'Orbe et le lac, le déchargeant au Pont, pour le conduire ensuite à Vallorbes et autres lieux de la plaine. Plus tard ils se mirent à faire des horloges en bois et des couteaux ; dans presque chaque maison il y avait une petite forge. Celle dernière industrie s'est conservée dans quelques familles, notamment aux hameaux des Mollards et des Bioux. La plus grande partie de leurs produits sont vendus dans le canton de Fribourg et dans les environs de Fernex et Genève.

En 1712, un jeune homme du Sentier, nommé Joseph Guignard, alla apprendre l'état de lapidaire au pays de Gex, forma des élèves et implanta cette industrie dans la contrée. Cette introduction a eu une immense importance pour la Vallée, elle fit entrevoir à ces braves gens la puissance de l'industrie et du commerce et leur apprit de quoi ils étaient capables. C'est de cette époque que date réellement l'ère des grands progrès qui se sont accomplis. L'établissement de ces nouveaux ateliers obligea de changer l'architecture des maisons, surtout d'agrandir les fenêtres et d'introduire des poêles, inconnus auparavant. Aussi les ouvriers de cette profession, qui devinrent rapidement nombreux, jouissaient d'une grande considération ; il y avait dans chaque auberge, pour les lapidaires, un tonneau de meilleur vin, auquel nul autre ne s'avisait de toucher.

Cette industrie s'est maintenue à un haut degré de prospérité jusqu'il y a 25 à 40 ans ; elle a commencé alors à perdre

graduellement de son importance. Plusieurs causes ont contribué à cette décadence : d'abord la formidable concurrence de la localité de Sepmoncel, dans le Jura français ; ensuite la grande extension de l'horlogerie, qui, offrant (en apparence du moins) de plus grands bénéfices aux ouvriers, leur a fait abandonner la première partie. Aujourd'hui ils sont réduits à une cinquantaine, la plus grande partie dans la commune du Lieu, Ils sont occupés presque exclusivement à tailler le grenat. Quelques-uns travaillent à la confection de pièces en verre, qui se montent sur paillons. Elles servent à décorer les temples catholiques et les théâtres. A côté des pierres à bijoux, on fabrique pour les montres de petites pierres plates en grenat ou rubis, et appelées *contre-pivots*. Messieurs les établisseeurs ont dû renoncer au travail des pierres fausses à cause des droits énormes dont elles sont frappées à leur entrée en France. Le produit total du lapidaire peut être évalué, et représenter une valeur annuelle de 200 000 fr. Quoique cette belle industrie penche chez nous vers son déclin, on peut encore, en comptant sur l'extension des relations commerciales et la diminution probable et prochaine des droits de douane, espérer de ne pas la voir s'éteindre tout à fait, peut-être même reprendre son importance d'autrefois.

Peu d'années après l'établissement des lapidaires, on commença à s'occuper de la fabrication des fromages sur une échelle un peu vaste. Nos grands et beaux pâturages avaient été dès l'origine exploités d'une manière imparfaite par des étrangers. Les habitants de la Vallée ne savaient faire autre chose du lait de leurs vaches que ce qu'ils appelaient des tomes, ou petits fromages de mauvaise qualité, pour leur usage. Ils commencèrent à devenir fermiers des montagnes et à fabriquer pour le commerce. Cette fabrication s'améliora rapidement ; son produit ne tarda pas à atteindre le degré de perfection qu'il a aujourd'hui. Le plus important progrès obtenu dans la manipulation du lait a été la fabrication des présures. Les *fruitiers* et *fruitières* d'autrefois mettaient détremper la peau de caillet dans la chaudière pour obtenir le fromage.

En 1863 ont pâturé sur les montagnes du territoire de la Vallée 4600 pièces de bétail. A ce chiffre il faut ajouter 1900

pièces du pays qui ont alpé sur les pâturages du versant occidental du Risoud, qui, quoique situés sur territoire français, sont loués et exploités en grande partie par des gens de la Vallée, en tout 6500 pièces de bétail ; déduisant les veaux et génisses, qui forment un tiers environ de ce nombre, on a 4130 mères-vaches. Le produit annuel et moyen d'une vache laitière pendant les quatre mois d'été est de 150 livres de fromage ; donc 6195 quintaux pour la Vallée. Cette quantité, calculée au prix moyen de fr. 55 le quintal, donne un revenu annuel de 339 725 fr.

Il se fait quelque peu de fromage appelé *persillé*. La fabrication première est la même ; seulement on les forme plus minces et, pendant qu'ils sont encore très frais, on en superpose deux l'un sur l'autre et l'on met entre les deux couches du poivre, du cumin, et autres plantes aromatiques, ce qui leur donne un goût piquant et agréable. Sur quelques pâturages, notamment rière le Lieu, on fabrique ce qu'on appelle vulgairement de petites tomes ou chevrotins. Ce produit est vendu en détail sur les marchés de la plaine.

Le reste se fabrique en pièces de 50 à 60 livres. On prélève d'ordinaire 8 à 10 livres de beurre par fromage. Des marchands, presque tous français, les achètent, les emballent par tonneaux et les expédient dans les grands entrepôts de Paris, Bordeaux, Marseille, Le Havre, etc. Une partie est consommée dans ce grand pays, le reste est racheté par des armateurs qui les embarquent sur l'Océan.

On peut poser en fait que nos deux types des fromages suisses, Gruyère et Emmenthal, se partagent le monde des mangeurs de fromage. Le dernier a pour empire l'Allemagne, la Russie, tous les pays du nord de L'Europe et, en Amérique, les Etats de l'Union qui dépendent du port de New-York. Le Gruyère a pour tributaires la France et tous les pays méridionaux de l'ancien continent ; dans le nouveau, il est préféré dans le Brésil et les Etats sud de l'Union qui s'approvisionnent par la Nouvelle-Orléans. On peut dire avec assez d'exactitude que l'Emmenthal est consommé dans les pays où l'on boit plutôt la bière que le vin, et le Gruyère dans ceux où l'on s'abreuve plutôt de vin que de bière. Cela est si

vrai que jamais les négociants bernois n'ont pu faire prendre pied à Paris à leurs fromages de l'Emmenthal et *vice-versa* les négociants fribourgeois ont échoué constamment en Russie.

Les fromages de la Vallée et de tout Le Jura subissent les mêmes phases de commerce et ont le même champ de consommation que le Gruyère ; ils ne cèdent en rien pour la qualité aux produits similaires de Fribourg et du Pays d'Enhaut. Ils s'en distinguent même avantageusement par un goût de noisette qui leur est particulier. Ils sont donc vendus dans les pays méridionaux du continent américain, dans les colonies algériennes, en Egypte, en Grèce, en Turquie, en Chine, aux Iles de la Sonde. On en mange au dessert jusque dans les ports de l'Australie et sur les rives du Paraguay. Il est à remarquer toutefois que les colonies anglaises et hollandaises de ces divers pays en consomment peu, habituées qu'elles sont à leurs produits indigènes, lesquels, comme on sait, ne manquent pas de célébrité.

On dit vulgairement que le sol de la Vallée produit pour nourrir ses habitants le dimanche. il faut donc que l'industrie supplée à l'entretien des six autres jours de la semaine. Ce dicton est vrai à certains égards ; néanmoins, pour n'être qu'un accessoire, le produit de nos champs et de nos prés à bien son petit mérite.

Il s'hiverne annuellement et en moyenne 4305 mères-vaches, 312 chèvres, 125 chevaux, 55 porcs et 25 moutons. On élève de plus 290 génisses annuellement. Tous ces produits, réunis et joints à ceux de la plantation des pommes de terre, légumes et autres récoltes, représentent une valeur bien importante. Notre bétail, croisé sans cesse par le commerce qui s'est fait de tous temps avec la France et le pays de Vaud, n'a jamais eu de type particulier. Autrefois nous avions des vaches en général petites et osseuses, ayant quelque rapport avec celles des Ormonts ; mais aujourd'hui elles sont plus grosses et plus charnues ; on reconnaît les traces de nombreux croisements avec celles de Schwytz, Fribourg, Durham, etc.

La population horlogère de la vallée a eu, moins que dans d'autres contrées industrielles, la tendance de se grouper en centres populeux et de former de grands villages. Elle a plutôt

préféré et préfère encore garder son petit patrimoine et rester dans son hameau. Si cette disposition présente quelques inconvénients au point de vue du rapide développement de l'industrie, elle a des avantages bien équivalents peut-être. En s'occupant par intervalle de la culture des terres, nos horlogers ne perdent pas le goût de la vie champêtre. C'est un exercice salubre qui distrait et fortifie ; c'est un genre de vie qui entraîne à moins de dépense et fait tenir davantage à la vie de famille. Un horloger qui possède deux ou trois vaches avec les terres pour les nourrir, s'aperçoit beaucoup moins des crises industrielles qui de temps en temps viennent paralyser son activité, que celui qui n'a pour ressources que son atelier.

L'apiculture n'est pas restée inconnue non plus dans notre vallon : nous avons eu même un apiculteur distingué, M. Jacques Lecoultré, qui a écrit sur la manière de faire essaimer artificiellement. On trouve par-ci par-là quelques ruchers qui donnent d'assez bons résultats. Mais ce qui décourage un peu, c'est la longueur de nos hivers et le laps de temps trop long pendant lequel le sol reste couvert de neige. Ces intéressants insectes doivent rester enfermés, ce qui amène la perte de beaucoup de ruches. L'application de la méthode indiquée par M. Bryner pour les conserver ne manquera pas de produire d'heureux résultats. Le nombre actuel des ruches est d'environ 200 pour le district.

Le produit des forêts a toujours été important. Le commerce des bois a pris de l'extension à mesure que les voies de communication se sont améliorées et que les relations du commerce se sont étendues. Un débouché considérable aujourd'hui ce sont les communes françaises des Rousses et du Bois-d'Amont. L'industrie de la fabrication des boîtes et caisses d'emballage y a pris un très grand développement ; la matière première est achetée à la Vallée, qui débite dans cette localité tous ses bois de qualité inférieure. Il se vend annuellement en fait de bois de service et sur pied dans les forêts du district :

1. Dans les forêts cantonales pour	fr.	42 000
		environ
2. » communales du Chenit	»	19 000
3. » » du Lieu	»	11 000
4. » » de l'Abbaye	»	<u>20 000</u>
A reporter,	fr.	92 000
Report, fr.		92 000
5. Dans les communes de Morges et autres	»	8000
6. Dans celles des particuliers, un chiffre qui varie beaucoup, mais qu'on peut porter à une moyenne de		<u>15 000</u>
Total	fr.	113 000

Ces bois se fabriquent en *plots* de 10 pieds de longueur, au nombre d'environ 25 000. 13 scieries, possédant la plupart plusieurs fers, les débitent en ais ; elles font en moyenne et annuellement 335 000 tailles. Le Brassus y entre seul pour 270 000 tailles ou 18 000 plots. De ces bois il entre en France par le Bois-d'Amont annuellement et en moyenne :

1° 11 940 douzaines de feuilles sciées à 2, 4, 5, 6 et 7 lignes d'épaisseur, représentant une valeur de 4 fr. la douzaine, soit pour le total 47 760 fr.

2° Environ 500 *plots* destinés à la fente, représentant une valeur de 4 780 fr.

En tout pour les bois introduits au Bois-d'Amont pour fr. 52 540.

Il se scie aussi des *boudrons*, de 15 à 20 lignes d'épaisseur, des douves, des liteaux à gypse, etc.¹

Le reste de ces bois, après ce qui est employé dans la contrée, est vendu en planches de 10 lignes et 1/3 environ, en lambris de 6 lignes, dans les ports de Morges, de Rolle et de Nyon, à destination de Genève, Lyon et le midi.

Nos bois sont beaux en général et de bonne qualité. Ceux du Risoud entre autres ont une grande réputation, justement méritée par la finesse de leur texture. Les plantes de sapin rouge, qui, par suite de la régularité des fibres, peuvent se fendre, sont fabriquées en *tavillons*, en douves, etc. La boissellerie a été une branche importante d'industrie. Aujourd'hui elle est encore l'occupation d'une trentaine de chefs de famille, presque tous dans la commune du Lieu. Ils vont vendre sur les marchés de la plaine des *brantes*, des cuves pour les vendanges, des baquets, des *seilles*, des seaux, etc. Tous ces divers ustensiles sont en général bien faits et de bonne qualité.

La fabrication des échelas ou paiseaux de vigne, autrefois assez considérable, est devenue presque nulle ; nos gens ne peuvent pas lutter avec la concurrence que leur font les Valaisans sur cet article. C'est du reste une branche de commerce qui n'a jamais donné que de faibles bénéfices. Les chemins de fer amènent sur la place de Genève des bois du canton de Fribourg, qui font concurrence maintenant à ceux de la Vallée ; mais il n'y a pas de quoi s'effrayer. La diminution continuelle du capital forestier dans les pays qui nous environnent, notamment de la France qui importe toujours plus de bois, donnera toujours une grande valeur aux nôtres. Facilitons-en seulement l'exploitation, améliorons nos routes, et nos forêts seront toujours une grande ressource pour l'avenir, une mine de richesse pour nos descendants.

¹ Les MM. Aubert ont à cet effet établi une scie circulaire en 1856 ; elle débite environ 5000 douves pour tonneaux à gypse prêtes à poser.

Il y a environ 80 ans un Neuchâtelois, nommé Audetat, introduisit à la Vallée la fabrication des dentelles ; elle prit rapidement faveur, hommes, femmes et enfants étaient occupés au coussin. Ce travail, qui était peu lucratif, devenu le monopole des fabriques, est depuis longtemps abandonné.

Les rasoirs de la Vallée, perfectionnés sous l'habile direction de M. Jacques Lecoultré, ont acquis une grande réputation ; ils sont expédiés dans les contrées éloignées, notamment à New-York et à Odessa : leur supériorité a été partout appréciée.

Mais de toutes ces industries la plus importante, celle qui était destinée à faire marcher à grand pas notre contrée dans la voie du progrès, est sans contredit l'horlogerie. En 1740, S^{el}-Olivier Meylan, jeune homme du hameau Chez-le-maître, alla à Rolle apprendre cette profession, où un Français l'avait introduite, dit-on, au commencement du siècle. Un de ses camarades, Abram-S^{el} Meylan, de l'Orient-de-l'Orbe, alla en 1745 faire aussi un apprentissage à Fleurier, dans le canton de Neuchâtel. Ces jeunes gens sont les vrais auteurs de notre prospérité actuelle. Si St-Norbert a été le Christophe-Colomb de la vallée du lac de Joux, Olivier Meylan et son compagnon en ont été le bon génie. Tous les avantages que nous possédons, nous les devons, il faut le dire, au burin de l'horloger, à la lime d'Olivier Meylan. Il a fallu quatre siècles aux moines pour implanter dans la contrée une pauvre et faible population de vachers ; un seul suffit aux horlogers pour y changer complètement l'état des choses. Les premiers nous ont apporté les bienfaits moraux de la religion du Christ, les seconds nous ont procuré les biens matériels.

Humbles et obscurs artisans, ils ignoraient peut-être l'importance de leurs travaux ; mais si jamais un monument s'élève dans la contrée, ce sera, je l'espère, à la mémoire de ces infatigables missionnaires de l'industrie. Les bienfaits de l'horlogerie ne se sont pas localisés à la Vallée, les nombreux millions qu'elle a apportés dans le pays ont concouru puissamment à la prospérité du canton de Vaud tout entier et sont entrés en grande partie dans la poche des agriculteurs de la plaine.

Rentrés dans leurs foyers, ils eurent de nouvelles difficultés à surmonter. Les ouvriers de Rolle s'étaient répandus dans plusieurs localités du canton, et avaient formé des maîtrises à Lausanne, à Bonmont, à Rolle, à Nyon, à Moudon et à Vevey. Il y avait de plus quelques horlogers libres à Payerne, à Aigle et à Gessenay.

Ces maîtrises étaient une espèce de compagnonnage, des associations obligatoires créées dans le but de perfectionner cette industrie et de former de bons ouvriers. Pour être reçu maître ou membre de la maîtrise, il fallait, après trois ans d'apprentissage, faire ses preuves, c'est-à-dire présenter une montre juste et bien finie, faite de sa main. Après cela le nouvel admis devait travailler 5 ans comme *rassujetti*¹ sous la surveillance immédiate d'un maître.

Olivier Meylan ayant formé des apprentis, fut attaqué juridiquement par la maîtrise de Rolle. Il dut aller faire ses preuves à Moudon, où il fut reçu maître. Le nombre des ouvriers s'étant rapidement accru, ils obtinrent du gouvernement bernois, en 1756, une maîtrise pour la Vallée. Cette association élaborait un règlement très sévère. Les femmes ne pouvaient travailler aux montres qu'à la suite d'une permission spéciale et à des ouvrages désignés à l'avance. Les maîtres devaient assister aux séances avec l'épée au côté sous peine d'amende, etc.

La maîtrise dura 20 ans ; en 1776 elle fut dissoute par ordre de LL. EE., sur la demande des horlogers eux-mêmes. Les ouvriers devinrent libres de faire des élèves et de travailler comme ils l'entendaient, ce qui amena la concurrence et favorisa le développement de cette industrie. A cette époque, ils faisaient les montres entières, mais on ignore le parti qu'ils en tiraient et où ils les vendaient. On sait seulement qu'ils avaient le monopole de ce commerce dans le pays, puis que LL. EE. décrétèrent une loi interdisant aux étrangers de vendre des montres dans leur Etat de Vaud ; mais il y a apparence

¹ Nous nommons *rassujetti* un jeune homme qui, ayant fini son apprentissage, travaille encore chez un maître pour se perfectionner.

qu'ils éprouvaient d'assez grandes difficultés pour en réaliser la valeur. C'est, selon quelques traditions authentiques, ce qui engagea trois d'entre eux, aux environs de 1780, à entreprendre un voyage et à faire une tentative pour trouver un débouché à leurs produits dans les ports du Levant. Mais ces bonnes gens, ignorant le commerce, n'ayant pas compté sur les difficultés nombreuses d'une pareille entreprise, ne purent aller bien loin, et durent rentrer chez eux ruinés et découragés. Ce projet, qui aurait procuré de grands avantages s'il eût réussi, causa en échouant un recul immense à notre industrie naissante. On dut alors renoncer à fabriquer des montres et se contenter de faire des blancs pour les établisateurs de Genève, système qui a été cause de la grande émigration de nos bons ouvriers pour cette ville, où ils trouvaient un champ plus vaste pour employer leurs talents et où ils ont concouru puissamment à développer cette industrie¹.

C'est vers cette époque que fut fait par Timothée Golay un régulateur à équation, marchant une année avec compensation au balancier, copié sur les ouvrages de Berthoud.

En 1784 une dizaine de nos horlogers allèrent à Yverdon et tâchèrent de s'associer à une fabrique qui s'y formait ; mais ils ne réussirent pas ; cet établissement n'ayant pu cheminer, ils s'en revinrent à la Vallée.

Déjà aux environs de 1760 on commença à faire des cadratures². Les noms des premiers maîtres ne sont pas connus ; parmi leurs élèves on doit citer Philippe Meylan, qui a travaillé beaucoup au développement de cette branche importante de l'horlogerie, la seule que les fabriques n'ont pu encore enlever

¹ Les détails historiques du développement de cette belle industrie m'ont été donnés par M. Antoine Lecoultré et par un écrit publié en 1863 par la maison Louis Audemars.

Je dois en même temps offrir mes remerciements à d'autres citoyens dont le concours m'a été utile pour le détail concernant d'autres industries, notamment MM. François Massy, G. Audemars, etc.

² Partie qui comprend les pièces à musique et à répétition.

à notre contrée. Après lui, viennent Georges Golay et Louis Audemars. Ce dernier reprit la suite de l'établissement d'horlogerie en blanc¹ de Philippe Meylan. A la fin du siècle Abel Golay commença à former et à tailler des pignons à la fraise².

Louis Audemars a continué de donner une grande impulsion à cette industrie, impulsion qui a été puissamment continuée sous l'habile direction de ses fils, A force de travail et de persévérance, ils ont pu ramener à la Vallée la fabrication de la montre entière ; ce qui a pour résultat d'y fixer la population horlogère, surtout les bons ouvriers, qui, sans cela, auraient continué d'aller travailler ailleurs.

Mais pendant que les horlogers de la Vallée marchaient dans la voie du progrès, leurs concurrents du canton de Neuchâtel et d'ailleurs, en perfectionnant les outils servant à exécuter un bon nombre de pièces de la montre, et en montant de grandes fabriques, menaçaient de les déborder et de finir par leur enlever la fabrication tout entière des mouvements, ce qui a lieu en effet. C'est pour contrebalancer cette concurrence redoutable que M. Antoine Lecoultré a travaillé longtemps à composer des machines et outils, et est arrivé à soutenir la lutte pour l'horlogerie du commerce, première qualité ; à fonder un établissement d'une grande importance pour la contrée, et qui est maintenant en bonne voie de succès.

Déjà en 1832, il créa, par des moyens mécaniques, une fabrique de pignons d'une qualité supérieure, qui implanta dans la contrée une branche de l'horlogerie pour laquelle nous étions à la veille d'être tributaires de Cluse en Savoie.

¹ On appelle blanc l'ébauche ou la charpente de la montre, lorsque les pièces sont prêtes à recevoir les rouages.

² C'est un outil ou machine pour former les dents des pignons ; auparavant cela se faisait à la lime, ainsi que la denture des roues. On serait étonné aujourd'hui de voir l'adresse et la patience que devaient posséder ces premiers horlogers, pour rendre des montres finies avec un si petit nombre d'outils encore bien imparfaits.

L'horlogerie de la Vallée est expédiée dans tous les pays connus ; elle a acquis une réputation universelle, et se distingue surtout par un cachet particulier de bien fini, par une certaine beauté dans les détails, qui en font des objets de luxe très recherchés. Les Américains entre autres achetaient surtout les pièces chères, telles que mouvements à secondes indépendantes, répétitions à minutes, répétitions à remontoir par le pendent, etc.

Moïse Piguet, associé de Philippe Meylan, inventa les montres à carillon par des lames d'acier mises en vibration à l'instar des ressorts-timbres. On fit plus tard sur ce premier modèle des tabatières ou boîtes à musique dans le commencement du siècle.

Cette fabrication est devenue le monopole de S^{te}-Croix ; mais, quoique secondaire, elle n'a pas manqué d'une certaine importance à la Vallée il y a 30 ou 40 ans. Maintenant elle occupe une vingtaine d'ouvriers. Ses produits sont vendus dans tous les pays du monde, notamment en Egypte, en Turquie et en Chine. Une particularité digne de remarque c'est que les Chinois qui en achètent ne veulent que des airs de leur pays ; ils n'ont jamais voulu de la musique des Européens.

Il serait curieux, intéressant et utile en même temps, de voir créer à la Vallée un musée d'horlogerie, où l'on placerait, dans leur ordre d'ancienneté, un spécimen de tous les genres de montres et de mouvements qui s'y sont faits, depuis Olivier Meylan jusqu'aujourd'hui. Cette création, confiée à des mains habiles et expérimentées, serait plus facile et moins coûteuse qu'on ne le pense et ouvrirait un beau champ d'étude à nos jeunes gens. On trouverait facilement dans les anciens comptoirs de la Vallée et de Genève les matériaux nécessaires. Aussi je crois devoir attirer l'attention de nos industriels et de la Société vaudoise d'utilité publique sur cette importante création, qui rencontrerait beaucoup de sympathies et d'appui.

Enfin l'horlogerie de la Vallée a subi des crises, elle en subira encore sans doute, elle aura toujours à lutter contre la concurrence ; mais, malgré toutes apparences défavorables, son avenir est plus brillant qu'il ne paraît de prime-abord. Si cette industrie se répand dans d'autres pays, de nouveaux dé-

bouchés s'ouvrent tous les jours au commerce. Espérons que les Américains, las de s'entr'égorgier, mettront bientôt fin à leur lutte fratricide, et renoueront les relations commerciales interrompues depuis plusieurs années ; que la Chine et le Japon nous ouvriront un jour les portes de leurs immenses et riches pays.

Plus heureux que nos devanciers, nous n'avons qu'à conserver, à perfectionner et à modifier ce qu'ils nous ont légué et qu'ils ont créé avec beaucoup de peines. Suivons seulement avec persévérance et courage la voie qu'ils nous ont tracée, et notre vallon, si peu favorisé sous le rapport du climat, peut atteindre un haut degré de prospérité. Les générations présentes et futures comprendront, il n'en faut pas douter, l'importance de leur tâche et n'y failliront pas.

Il m'a été impossible de me procurer des données suffisamment exactes pour indiquer d'une manière positive le produit de cette belle industrie, qui du reste varie énormément, mais je ne crois pas être loin de la vérité en indiquant un million comme produit annuel et moyen depuis environ 50 ans.

A mesure que l'horlogerie a pris du développement, tout dans la contrée a marché dans la voie du progrès : depuis 50 ans, presque toutes les anciennes maisons ont été rebâties, un grand nombre de nouvelles se construisent chaque année ; des ponts, des édifices publics s'élèvent tous les jours. La population se fixe toujours davantage dans la contrée et augmente considérablement ; on peut dire aussi qu'en général l'abondance et le bien-être sont dans les familles.

Routes. — Un grand nombre de routes ont remplacé les anciens chemins scabreux, à ornières profondes. Celle du Pont au Brassus par le Sentier, avec l'embranchement passant Derrière-la-Côte, fut établie en 1780. Celle du Brassus à l'Orient-de-l'Orbe, par le Campe, en 1826. Le passage du Marchairuz fut ouvert en 1766. Celui du Bois-d'Amont en 1845. Le Marchairuz a rendu d'immenses services à la contrée, mais cette route a perdu et perdra de son importance ; les améliorations faites et projetées par Pétrafélix, combinées avec la nouvelle voie ouverte sur les Dappes, feront toujours plus éviter le trajet long et pénible sur Gimel. Le mouvement du commerce de

la Vallée s'établira toujours davantage dans son sens longitudinal, pour se porter aux deux extrémités, d'un côté sur Vallorbes, qui, on peut légitimement l'espérer, doit devenir un jour une station de la ligne projetée de Jougne ; de l'autre, Morez, qui doit très prochainement être relié par deux embranchements de chemin de fer aux grandes lignes de Paris et Lyon, et deviendra tête de ligne ; placée au centre d'une population industrielle, cette bourgade deviendra l'entrepôt de toutes nos marchandises vendues et achetées en France. Il est question même de relier les Rousses avec Morez. Or si ce projet s'exécute on peut espérer de voir une voie ferrée s'établir tôt ou tard dans la Vallée¹.

Ceci est une hypothèse un peu hasardée, j'en conviens, mais au siècle où nous vivons, il n'est plus permis de douter du résultat de semblables projets. Rien de plus dans les règles du possible et même du probable, qu'un jour vienne où les échos de nos montagnes seront éveillés par le roulement des wagons et le sifflet des locomotives.

Instruction publique. – L'instruction publique a dû aussi progresser ; elle prit surtout un grand développement à la suite de la réorganisation des écoles primaires en 1824, et s'est maintenue dès lors à un assez haut degré de développement. On commence à former au Chenit deux degrés d'études et l'on ressentira toujours davantage le besoin d'une école moyenne.

¹ Les routes que l'on pourrait établir au travers du Risoud ne donneraient pas les résultats qu'on suppose, par la raison qu'elles arriveraient dans un vallon parallèle au nôtre, qui n'a rien par lui-même et débouche aussi par les deux extrémités sur les mêmes lignes perpendiculaires reliant Morez et Vallorbes. Un passage de ce côté n'aurait d'utilité pour nous qu'autant qu'il relierait Mouthe et le val de Miège à la gare de Franoz, située sur la ligne d'Andelot à Mouchard, et la plus rapprochée de la Vallée.

La population enfantine est en 1863 :

1° Au Chenit, de	465 enfants de 7 à 16 ans ;	
2° Au Lieu, de	458	»
3° A l'Abbaye, de	151	»
	Total	754

répartis dans 22 écoles primaires.

Des bibliothèques publiques, établies au Brassus et au Sentier, développent le goût des lectures instructives et solides et donnent l'occasion de l'éducation domestique.

La *musique*, ce bel art si vanté des anciens, cultivé par tous les peuples civilisés, ne devait pas rester inconnue parmi nos montagnards qui ont eu leur Linus et leur Orphée. Dans les premiers temps, ces gens simples et ignorants ne connaissaient autre chose qu'un petit nombre de psaumes qu'ils chantaient en rime¹ à l'église sous la conduite d'une femme. M. François Malherbe, venu ministre au Sentier en 1705, travailla beaucoup au perfectionnement de ces chants. Cette œuvre fut reprise en 1780 par un autre pasteur, M. Réal. Il apprit à chanter les quatre parties et implanta définitivement à la Vallée le goût de la musique. En 1795 un Bernois nommé Schmidt apporta au Brassus les premières notions de la musique figurée. Quelques violons et clarinettes commencèrent à paraître. En 1805 une douzaine de jeunes gens s'associèrent pour faire venir un maître de musique, un nommé Roth, de Lucerne, résidant à Orbe. L'année suivante ils se présentèrent dans cette ville, subirent un examen et furent reçus comme corps de musique militaire de cet arrondissement. Dès lors, sous l'impulsion habile et puissante de M. David Lecoultre et de ses fils, grâce au concours actif et dévoué de plusieurs autres citoyens, ce bel art est arrivé chez nous à un haut degré de perfection. Nous possédons maintenant, outre la musique mi-

¹ Chantaient *en rime* ; c'est-à-dire toujours sur un même air, qui n'était autre chose que la répétition continuelle d'un petit nombre de notes, sans connaissance aucune des règles de la musique.

litaire, une société d'*harmonie*, une dite de cuivre, et un chœur d'hommes ; toutes ont leur siège au Brassus. Cette localité, ainsi que le Sentier et le Lieu, a une société de chant religieux.

Feuille d'avis. – En 1810, le *cercle des amis* du Brassus et le *cercle de l'Union* au Sentier décidèrent la publication d'une Feuille d'avis pour le district de la Vallée. Ils firent dans ce but des propositions à M. François Dupuis, domicilié à Lausanne, lequel vint se fixer au Sentier. Il se chargea de cette entreprise et fonda un atelier de reliure et gainerie.

L'impression de ce journal eut lieu d'abord par les procédés de l'autographie ; en 1842, l'éditeur, secondé par les susdits cercles, fit l'emplette d'une presse avec tous les accessoires. C'est dès lors que la *Feuille d'avis de la Vallée* se publie typographiquement.

Cette petite feuille hebdomadaire est devenue le journal officiel de la contrée et rend tous les jours d'importants services.

Service postal. – Le premier service postal pour la vallée fut établi en 1748 ; c'était un messager qui allait deux fois par semaine chercher les lettres à Romainmotier. Le premier titulaire était un Reymond du Solliat ; son entrée en fonctions fut un événement important ; ce brave homme était entouré et interrogé, son retour attendu avec impatience et curiosité. Plus tard ses courses furent fixées à trois par semaine, mais il n'allait qu'à Vaulion où on lui apportait les dépêches.

En 1825, il fut accordé un courrier à un cheval, qui faisait trois voyages par semaine à Cossonay en passant par le Lieu. Ce service fut mis à tous les jours en 1840 et à deux chevaux en 1854. Des facteurs furent établis en 1833 pour porter les lettres dans les hameaux.

Un nouveau service postal journalier dès le Brassus aux Rousses a été obtenu en 1858 ; et un sur Cossonay, passant par la rive orientale du lac, en 1862.

Enfin en 1860 (12 avril) une ligne télégraphique, ce fil magique, ce messager aussi prompt et rapide que la pensée elle-même, est venu mettre nos montagnes isolées en relation immédiate avec le monde entier.

Ainsi se sont accomplis successivement et simultanément les grands progrès sociaux dont nous jouissons aujourd'hui. Ils sont arrivés par degré sans doute, chaque génération a fait sa part ; néanmoins on doit reconnaître qu'ils ont été rapides.

Si un siècle est beaucoup, comparé à la brièveté de notre existence, c'est peu dans la vie d'un peuple. Un coup d'œil jeté en arrière fait voir qu'on a fait de grands pas, mais en regardant en avant nous découvrons que tout n'est pas accompli et qu'un vaste champ nous est encore ouvert. Soyons tous à l'œuvre et ne nous effrayons pas des difficultés.

Ici se terminera cet écrit. Jeunes gens de nos écoles, c'est à vous qu'il est destiné. Puissiez-vous, en entrant dans la vie active, en venant bientôt sur la scène du monde remplacer la génération qui s'en va, sur cette scène si attrayante au début, et si parsemée d'amères désillusions, ne pas oublier que ce que nos ancêtres ont fait pour vous, vous le devez à vos descendants ; que pour être heureux, autant du moins qu'il est donné à l'homme de l'être, il n'est pas besoin d'un beau climat et d'un sol fécond ; il faut seulement de la persévérance, un travail honnête et de bonnes mœurs. Croyez un combourgeois qui veut votre bien et est votre ami à tous : il y a peu de populations de travailleurs qui naissent sous d'aussi heureux auspices que vous.

En lisant ce qu'a pu faire une poignée de colons, jetés par les événements, souvent par l'exil et la misère, au milieu d'une contrée réputée sauvage et inhabitable, vous prendrez, je l'espère, de l'attachement et de l'amour pour le foyer domestique. Vous n'abandonnerez pas le bonheur réel qui vous est légué pour aller courir les mers et les terres inconnues à la recherche d'une fortune bien inconstante, qu'on atteint rarement et qui se plaît souvent à fuir comme une ombre devant celui qui la poursuit. Vous ne laisserez pas une position aisée et assurée pour aller mourir dans les savanes de l'Australie ou sur les *placers* du Nouveau-Monde. Vous vivrez, au contraire, tranquilles et heureux au milieu de nos montagnes, en consacrant vos forces et vos talents au bien de la contrée qui vous a vus naître.

Si ce petit ouvrage, tout imparfait qu'il est, peut concourir pour une faible part à ce but, l'auteur sera suffisamment récompensé de son travail et de ses veilles. Il ne lui reste qu'à implorer sur notre cher vallon et sur tous ses habitants la protection de Celui sans le secours duquel on *ne peut que bâtir en vain* et devant qui *les nations sont comme une goutte qui pend à un seau et comme la menue poussière qui s'attache à une balance.* (Esa. XL, 15.)

LUCIEN REYMOND.

PIÈCE ANNEXE.

STATISTIQUE DU DISTRICT DE LA VALLÉE

1. SUPERFICIE DU TERRITOIRE

en perches et pieds.

	Le Chenit.	L'Abbaye.	Le Lieu.	Total.
Bâtiments et places	12304,97	6706,94	7291,73	26303,64
Jardins et che-nevières ...	10589,77	5085,15	5533,53	21208,45
Prés	514666,00	117524,26	104006,71	736196,97
Champs	633776,10	451692,13	428376,23	1513844,46
Bois	1291141,90	601597,95	394015,96	4607697,81
Pâturages ...	73181,95	16127,61	445284,51	535386,07
Etivages	6293488,39	2277943,34	1957664,50	10529096,23
	8829149,08 ¹	3476677,38	3342173,17	17969735,63 ²

Le lac de Joux a une superficie de 0,110 lieue carrée suisse.

Le lac Ter a 4420 toises du cadastre.

2. ACCROISSEMENT DE LA POPULATION.

Malgré la colonisation de la Vallée commencée au 12^e siècle, alors que la contrée n'était qu'une vaste forêt, elle ne comptait en 1536 qu'une vingtaine de familles.

Années.	Le Chenit.	L'Abbaye.	Le Lieu.	Total.
1764	1733	917	980	3630
1803	2027	945	986	3958
1831	2555	971	1041	4567
1837	2715	946	1059	4720
1841	2658	949	1018	4625
1849	2804	995	937	4786
1850	2766	1018	999	4783
1860	3236	1095	1024	5355

En un siècle la population totale a donc augmenté de 1725 âmes ou près d'un tiers.

¹ Non compris la forêt du Risoud, qui borde la commune du Chenit, et dont la superficie est de 2321734 perches (bois 2320942, pâturages 792). Elle se divise aussi en : 1^o partie boisée 4849 poses, 2^o partie acquise et enclavée 360 poses.

² Dans ce total est comprise la forêt du Risoud.

3. RÉPARTITION DES FAMILLES DU MÊME NOM
entre les diverses communes du district.

Familles anciennes.

Noms de familles.	Le Chenit.	Le Lieu.	L'Abbaye.	Totaux.
Rochat	18	72	109	199
Meylan	126	32	2	160
Piguet	107	12	2	121
Golay	106	7	2	115
Reymond	58	9	32	99
Guignard.....	10	24	30	64
Capt	59	1	—	60
Aubert	52	5	2	59
Lecoultre.....	51	—	—	51
Berney	3	—	34	37
Audemars	24	—	—	24
Cart	—	15	5	20
Despraz	—	19	—	19
Lugrin	—	18	—	18
Nicole.....	9	7	—	16
Golaz	2	—	10	12
Goy.....	10	—	1	11
Simon.....	11	—	—	11
Benoît	5	—	2	7
Dunand	—	—	6	6
Longchamp	—	6	—	6
Humberset.....	—	6	—	6
Mouquin	—	—	5	5
Chouet	—	1	—	1
Etenne	—	1	—	1
Burquin	1	—	—	1
Chaillet	—	—	1	1
Maréchaux	1	—	—	1
Totaux	<u>653</u>	<u>235</u>	<u>243</u>	<u>1131</u>

Familles récentes.

Noms de familles.	Le Chenit.	Le Lieu.	L'Abbaye.	Totaux.
Vionnet	3	—	—	3
Bonard.....	—	1	—	1
Dupuis	1	—	—	1
Yact	1	—	—	1
Totaux	<u>5</u>	<u>1</u>	<u>—</u>	<u>6</u>

RÉCAPITULATION

	Le Chenit.	Le Lieu.	L'Abbaye.	Totaux.
Anciennes familles .	653	235	243	1131
Nouvelles familles ..	5	1	—	6
Totaux	658	236	243	1137

4. PRINCIPAUX DÉTAILS DES DEUX DERNIERS
RECENSEMENTS.

En 1850.

	Le Chenit.	L'Abbaye.	Le Lieu.	Total.
Feux	587	251	231	1069
Sexe masculin.....	1452	516	532	2500
> féminin	1314	502	467	2283
Bourgeois de la commune ...	2430	901	876	4207
> d'autres communes du canton	265	104	114	483
Suisses d'autres cantons	50	13	2	65
Etrangers	21	—	7	28
Protestants	2743	1018	994	4755
Catholiques.....	23	—	5	28
Propriétaires fonciers	482	196	212	890
Absents de la Suisse.....	89	29	28	146.

En 1860.

	Le Chenit.	L'Abbaye.	Le Lieu.	Total
Maisons habitées	417	197	188	802
Ménages.....	680	221	229	1130
Sexe masculin.....	1654	561	554	2769
> féminin	1582	534	470	2586
Bourgeois de la commune ...	2672	927	865	4464
> d'autres communes du canton	369	136	144	649
Suisses d'autres cantons.....	127	23	6	156
Etrangers	68	9	9	86
Protestants.....	3137	1033	1004	5174
Catholiques.....	72	8	17	97
Ménages parlant allemand ...	3	2	—	5

Population non vaudoise en 1860.

SUISSES.		ÉTRANGERS.	
Zuricois	12	Allemands	6
Bernois	74	Italiens	6
Fribourgeois	20	Savoisiens	8
Soleurois	3	Français	57
Bâlois	2	Espagnol	1
Schaffhousois	5	Américains	8
St. Gallois	1		<u>86</u>
Argoviens	13	dont 45 établis	
Tessinois	1	et 41 en séjour.	
Neuchâtelois	11		
Genevois	14		
	<u>156</u>		
dont 77 établis			
et 79 en séjour.			

5. RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR LOCALITÉS.

Nombre de ménages (en moyenne de 5 personnes).

LE CHENIT.		<i>Le Brassus, etc.</i>	83
<i>Le Solliat</i>	27	Le Crêt Meylan et le	
Chez Besançon	12	Campe	39
L'Escoferie et le Pertuzet	10	<i>L'orient de l'Orbe</i>	25
Groupes de maisons voi-		Sur le Crêt, etc.	39
sines	25	Chez les Meylan, etc....	26
<i>Derrière la Côte.</i>		Chez Villard, etc.	31
Hameau des Golay	15	<i>Le Sentier, la Rochette</i> ...	55
» des Aubert	17	Piguet-dessous, etc.	35
» chez Isaac Capt.	10	Chez le maître	32
» chez le chirurgien	12	Vers chez le lac et la	
Piguet-dessus	17	Tourbière	18
Combe du Moussillon, etc.	17		
<i>Bas du Chenit à l'occident de</i>		L'ABBAYE.	
<i>l'Orbe</i>	46	Village du <i>Pont</i>	58
<i>Bas du Chenit à l'orient de</i>		Le Mont du lac et les Plans	11
<i>l'Orbe.</i>		Village de l' <i>Abbaye</i>	41
Vers chez Meylan, etc. ...	47	Vers chez Colas, etc.	16
Crêt des Lecoultré	15	Au bas des <i>Bioux</i> , etc.	43
Vers chez les Capt, au Pi-		Vers chez Besson	22
guet, etc.	27	Vers chez Grosjean, etc. ...	30